

## Indicateurs et critères d'évaluation pour évaluer les producteurs et négociants dans les secteurs bois et pâte à papier – juillet 2019

SPOTT s'appuie sur une grille de 131 indicateurs et critères d'évaluation détaillés pour évaluer les publications, politiques et engagements des producteurs et négociants de bois et pâte à papier en faveur des problématiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG). Ce protocole de recherche permet d'assurer une approche juste, cohérente et transparente de l'évaluation des entreprises sur SPOTT. Afin d'obtenir des points, les informations requises doivent être publiées sur les sites internet des entreprises, dans les rapports annuels ou de développement durable, présentations ou autre documents publics, sur le site internet de sa maison-mère et / ou de ses filiales le cas échéant, ou sur tout autre site internet externe indiqué dans le protocole de recherche (« Sources externes »).

 <b>Initiatives et politiques en faveur du développement durable</b>		
ID	Indicateur	Critères d'évaluation
1	Politique ou engagements pour la gestion forestière durable, pour l'ensemble des activités	<p><b>Si l'entreprise fait uniquement de la transformation ou du négoce, évaluer l'approvisionnement.</b></p> <p>✔ <b>[1 point] Oui</b> : L'entreprise a sa propre politique pour une foresterie durable / responsable / éthique (ou équivalent) pour l'ensemble des activités (soit tous les produits forestiers produits, achetés et / ou négociés), ou s'engage clairement à respecter la politique de sa société mère ou de l'acheteur couvrant toutes ses activités. Peut s'agir d'un document à part ou de politiques de développement durable spécifiques. La politique doit couvrir différentes dimensions du développement durable, dont des problématiques sociales et environnementales, pour toutes les activités de l'entreprise.</p> <p>Ⓜ <b>[0,5 point] Partiel</b> : S'engage à respecter la politique de sa société mère ou du fournisseur mais ne dit pas clairement qu'elle s'applique à toutes ses activités, ou a une politique dont on ne sait si elle s'applique à toutes ses activités (tous les produits forestiers produits, achetés et / ou négociés), ou politiques ou engagements flous.</p> <p>✘ <b>[0 point] Non</b> : Pas de politique ni d'engagement, ou simple déclaration vague d'engagement en faveur du développement durable, ou n'a qu'un programme de responsabilité sociale des entreprises (RSE).</p>
2	Politique ou engagements en faveur du développement durable s'appliquent à tout l'approvisionnement	<p><b>Non applicable si l'entreprise ne fait que de la transformation ou du négoce ou n'a pas de fournisseurs (dont fournisseurs indépendants et exploitants sous contrats).</b></p> <p>✔ <b>[1 point] Oui</b> : Précise que sa politique s'applique à tous les fournisseurs indépendants ou exploitants sous contrats (directs et tiers), ou s'applique à toute la chaîne d'approvisionnement. Max 0,5 point est accordé si la politique de développement durable ne remplit que partiellement les exigences de la question précédente. Si la politique d'approvisionnement est distincte de la politique en faveur du développement durable, celle-ci ne compte que si elle couvre les mêmes sujets que la politique de développement durable.</p> <p>Ⓜ <b>[0,5 point] Partiel</b> : Il n'est pas clair si la politique de développement durable s'applique à tous les fournisseurs (dont les fournisseurs tiers). Aucun point n'est accordé si l'entreprise applique aux fournisseurs une politique plus restreinte que sa politique principale de développement durable (les critères de l'indicateur précédents doivent être remplis).</p> <p>✘ <b>[0 point] Non</b> : Ne répond pas aux critères de cet indicateur.</p> <p><b>N.B.</b> : Les informations peuvent être trouvées dans la politique d'approvisionnement de l'entreprise qui doit donc être consultée lors de l'évaluation si elle est disponible.</p>

3	Poste à responsabilité / haut placé consacré au développement durable	<p>✔ <b>[1 point] Oui</b> : Déclare avoir un poste haut placé chargé du développement durable (les membres du conseil d'administration ne sont pas inclus dans cet indicateur), par exemple un directeur du développement durable, un responsable gestion durable.</p> <p>Ⓟ <b>[0,5 point] Partiel</b> : Équipe consacrée au développement durable ou similaire, mais il n'est pas clair s'il y a un poste haut placé qui a des responsabilités sur ces questions.</p> <p>✘ <b>[0 point] Non</b> : N'a pas déclaré d'employés chargés du développement durable.</p>
4	Un ou plusieurs membres du conseil d'administration est responsable des questions de développement durable	<p><b>Non applicable si l'entreprise n'est pas cotée en bourse.</b></p> <p>✔ <b>[1 point] Oui</b> : Un ou plusieurs membres du conseil d'administration ont des responsabilités liées aux questions de développement durable.</p> <p>✘ <b>[0 point] Non</b> : Ne répond pas aux critères de cet indicateur.</p>
5	Pourcentage ou nombre de femmes au sein du conseil d'administration de l'entreprise	<p><b>Non applicable si l'entreprise n'est pas cotée en bourse.</b></p> <p>✔ <b>[1 point] Oui</b> : L'entreprise publie explicitement le nombre ou pourcentage de femmes membres du conseil d'administration. Calculez le pourcentage en divisant le nombre total de membres du conseil d'administration par le nombre de femmes, si ces deux chiffres sont clairement publiés par l'entreprise.</p> <p>Ⓟ <b>[0,5 point] Partiel</b> : Données datant de plus de deux ans ; ou chiffre non claire ou difficile à calculer à l'aide des données disponibles (par exemple, seules des photos des membres du conseil d'administration sont disponibles).</p> <p>✘ <b>[0 point] Non</b> : Non rapporté ou données datant de plus de cinq ans ou non datées.</p>
6	Pourcentage ou nombre de femmes dans l'équipe de direction	<p>✔ <b>[1 point] Oui</b> : L'entreprise publie le nombre ou pourcentage de femmes dans l'équipe de direction (postes les plus hauts placés). Calculez le pourcentage en divisant le nombre total de membres de l'équipe de direction par le nombre de femmes, si ces deux chiffres sont clairement publiés par l'entreprise.</p> <p>Ⓟ <b>[0,5 point] Partiel</b> : Données datant de plus de deux ans ; ou chiffre non claire ou difficile à calculer à l'aide des données disponibles (par exemple, seules des photos des membres de l'équipe de direction sont disponibles).</p> <p>✘ <b>[0 point] Non</b> : Non rapporté ou données datant de plus de cinq ans ou non datées.</p>
7	Rapport de développement durable publié dans les deux dernières années	<p>✔ <b>[1 point] Oui</b> : Rapport de développement durable publié ou mis à jour dans les deux dernières années. Le rapport annuel est accepté si le contenu relatif au développement durable est suffisamment exhaustif.</p> <p>Ⓟ <b>[0,5 point] Partiel</b> : Produit ou publié dans les trois ans.</p> <p>✘ <b>[0 point] Non</b> : Pas de rapport, ou rapport mis à jour il y a plus de trois ans ou rapport annuel trop vague.</p> <p><b>Source externe</b> : Base de donnée du GRI <a href="http://database.globalreporting.org/search/">http://database.globalreporting.org/search/</a></p>

8	Membre de plusieurs programmes sectoriels ou d'autres initiatives externes ayant pour but d'améliorer la gestion des forêts ou la transparence du secteur	<p>✔ <b>[1 point] Oui</b> : Membre de deux programmes ou plus.</p> <p>🟡 <b>[0,5 point] Partiel</b> : Membre d'un seul programme, ou seule la filiale / société mère est membre.</p> <p>✖ <b>[0 point] Non</b> : N'est membre d'aucun programme.</p> <p><b>N. B.</b> : Parmi ces programmes : FSC ou PEFC (et aucune autre certification) ; les programmes dits pas-à-pas pour la certification tels que RA, SmartStep, TFT) ; WBCSD, CDP, GRI, UNGC, TFA 2020, HCS, HCV Resource Network, WWF-GFTN, FFA, Natural Capital Coalition, ATIBT, Congo Basin Forest Partnership, Coalition Européenne pour le bois tropical durable (STTC), ou tout autre programme portant clairement sur la durabilité ou la transparence du secteur forestier (chaque programme étant évalué au cas par cas). Idéalement, l'entreprise doit mentionner directement son adhésion sur son site internet ou dans ses propres rapports, et doit figurer explicitement comme membre.</p> <p><b>Sources externes</b> : FSC <a href="http://memberportal.fsc.org/">http://memberportal.fsc.org/</a> ; PEFC <a href="https://www.pefc.org/about-pefc/membership/international-stakeholder">https://www.pefc.org/about-pefc/membership/international-stakeholder</a> ; RA SmartStep <a href="https://www.rainforest-alliance.org/business/assurance-projects-assessments/">https://www.rainforest-alliance.org/business/assurance-projects-assessments/</a> ; TFT/Earthworm <a href="http://www.tft-transparency.org/product/pulp-paper/who-we-work-with/">http://www.tft-transparency.org/product/pulp-paper/who-we-work-with/</a> and <a href="http://www.tft-transparency.org/product/wood/who-we-work-with/">http://www.tft-transparency.org/product/wood/who-we-work-with/</a> ; UNGC <a href="http://www.unglobalcompact.org/what-is-gc/participants">www.unglobalcompact.org/what-is-gc/participants</a> ; WBCSD <a href="http://www.wbcsd.org/Overview/Our-members">http://www.wbcsd.org/Overview/Our-members</a> ; TFA 2020 <a href="https://www.tfa2020.org/en/about-tfa/partners/">https://www.tfa2020.org/en/about-tfa/partners/</a> ; CDP <a href="https://www.cdp.net/en/companies#a8888e63070314c2285625253a462815">https://www.cdp.net/en/companies#a8888e63070314c2285625253a462815</a> ; GRI <a href="http://database.globalreporting.org/">http://database.globalreporting.org/</a> ; GRI Community member <a href="https://www.globalreporting.org/Pages/GRIOrganizationsSearchPage.aspx">https://www.globalreporting.org/Pages/GRIOrganizationsSearchPage.aspx</a> ; HCS <a href="http://highcarbonstock.org/members/">http://highcarbonstock.org/members/</a> ; HCVRN : <a href="https://hcvnetwork.org/who-we-are/">https://hcvnetwork.org/who-we-are/</a> ; FFA <a href="http://www.firefreealliance.org/feed/organizations">http://www.firefreealliance.org/feed/organizations</a> ; Natural Capital Coalition : <a href="http://naturalcapitalcoalition.org/who/coalition-organizations/">http://naturalcapitalcoalition.org/who/coalition-organizations/</a> ; WWF-GFTN <a href="http://d2ouvy59p0dg6k.cloudfront.net/downloads/gftn_participant_list_january_2018.pdf">http://d2ouvy59p0dg6k.cloudfront.net/downloads/gftn_participant_list_january_2018.pdf</a> ; ATIBT <a href="https://www.atibt.org/en/members/">https://www.atibt.org/en/members/</a> ; CBFP <a href="http://pfbc-cbfp.org/members.html">http://pfbc-cbfp.org/members.html</a> ; STTC <a href="http://www.europeansttc.com/thesttc/participants/">http://www.europeansttc.com/thesttc/participants/</a> ; NYDF <a href="https://nydfglobalplatform.org/endorsers/">https://nydfglobalplatform.org/endorsers/</a>.</p>
9	Activités conjointes avec des gouvernements, des ONG ou le monde universitaire pour promouvoir la gestion durable des produits forestiers	<p>✔ <b>[1 point] Oui</b> : L'entreprise entreprend des activités locales de développement durable avec les gouvernements, ONGs et institutions académiques, telles que des approches juridiques, des collaborations communautaires, des projets spécifiques ou le renforcement des systèmes de certification.</p> <p>🟡 <b>[0,5 point] Partiel</b> : Exemples d'activités avec les gouvernements / ONG, mais pas / très peu de détails donnés ou activités non clairement axées sur la gestion durable.</p> <p>✖ <b>[0 point] Non</b> : Ne répond pas aux critères de cet indicateur.</p>
10	L'entreprise a publié une évaluation des risques liés au climat	<p>✔ <b>[1 point] Oui</b> : L'entreprise a mené et publié une évaluation des risques liés au climat, incluant par exemple : les impacts réels et potentiels du changement climatique, les indicateurs, objectifs et processus utilisés pour mesurer et gérer les risques liés au climat, personnes en charge.</p> <p>🟡 <b>[0,5 point] Partiel</b> : Seul un résumé est disponible.</p> <p>✖ <b>[0 point] Non</b> : Aucune évaluation des risques liés au climat disponible.</p> <p><b>Source externe</b> : Voir le site de la TCFD pour plus d'informations et indications sur la conduite d'évaluations des risques liés au climat (<a href="https://www.fsb-tcfid.org/publications/final-implementing-tcfid-recommendations/">https://www.fsb-tcfid.org/publications/final-implementing-tcfid-recommendations/</a>).</p>
11	Une évaluation du capital naturel (Natural Capital) de l'entreprise est disponible	<p><b>Non applicable si l'entreprise fait uniquement de la transformation ou du négoce.</b></p> <p>✔ <b>[1 point] Oui</b> : L'entreprise a réalisé et publié au moins une évaluation de son capital naturel en s'appuyant sur le Natural Capital Protocol.</p> <p>🟡 <b>[0,5 point] Partiel</b> : L'entreprise a réalisé et publié une évaluation de son capital naturel mais ne s'est pas conformée au Natural Capital Protocol.</p> <p>✖ <b>[0 point] Non</b> : Aucune évaluation du capital naturel disponible.</p> <p><b>Source externe</b> : Études de cas du Protocole sur le capital naturel <a href="https://naturalcapitalcoalition.org/tag/forest-products-sector-guide-case-study/">https://naturalcapitalcoalition.org/tag/forest-products-sector-guide-case-study/</a></p>



## Concessions, usines et traçabilité

ID	Indicateur	Critères d'évaluation
12	Liste des pays d'implantation et des sites d'activité	<p><b>Non applicable si l'entreprise fait uniquement du négoce.</b></p> <p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : L'entreprise fournit des détails sur les pays où elle est active et précise la nature de ses activités dans ces pays (par exemple, concessions forestières, unités de production). Ne sont considérées que les opérations en amont et un niveau en aval (par exemple, exclure les bureaux de vente).</p> <p>Ⓟ [0,5 point] <b>Partiel</b> : L'entreprise fournit uniquement une liste des pays où elle est active.</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : Aucune information.</p> <p><b>N.B.</b> : Données sont considérées comme indisponibles si difficiles à trouver / à compiler – par exemple, les données sont disseminées dans plusieurs pages internet indépendantes.</p>
13	Superficie totale de forêt naturelle destinée à la production de bois / fibre de bois (en hectares)	<p><b>Non applicable si l'entreprise fait uniquement de l'exploitation en plantations ou uniquement de la transformation ou du négoce.</b></p> <p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : L'entreprise indique la superficie totale de forêt naturelle désignée pour la production de bois / fibres de bois (y compris les zones couvertes par les exploitants sous contrat, le cas échéant).</p> <p>Ⓟ [0,5 point] <b>Partiel</b> : Si les données datent de plus de deux ans ; si les données fournies ne couvrent pas l'étendue des d'activités connues de l'entreprise ; ou si le chiffre est compliqué à calculer ; ou si des chiffres très contradictoires sont publiés pour la même période (la même année).</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : Pas de données ; ou si les données datent de plus de cinq ans ; ou si les données ne sont pas datées ; ou bien si le chiffre fourni couvre à la fois les superficies contrôlées par l'entreprise et par ses fournisseurs indépendants.</p>
14	Superficie totale des plantations forestières (en hectares)	<p><b>Non applicable si l'entreprise fait uniquement de la transformation ou du négoce ou de l'exploitation en forêts naturelles (n'a pas de plantations).</b></p> <p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : Superficie totale plantée d'arbres pour la production de bois / fibres de bois (y compris les superficies des plantations secondaires), le cas échéant.</p> <p>Ⓟ [0,5 point] <b>Partiel</b> : Si les données datent de plus de deux ans ; ou les données fournies ne couvrent pas le champ d'application connu ; ou si le chiffre est compliqué à calculer ; ou si des chiffres très contradictoires sont publiés pour la même période (c'est-à-dire la même année).</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : Pas de données ; ou données datant de plus de cinq ans ; ou d'une source non datée ; ou le chiffre fourni est une agrégation de superficie contrôlée par l'entreprise et ses fournisseurs indépendants.</p>
15	Superficie des plantations / forêts naturelles gérées par des exploitants sous contrats (en hectares)	<p><b>Non applicable si l'entreprise n'a pas de fournisseurs indépendants ou d'exploitants sous contrats ; ou si l'entreprise fait uniquement de la transformation ou du négoce.</b></p> <p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : Superficie totale de forêts naturelles / de plantations exploitées par des exploitants sous contrats.</p> <p>Ⓟ [0,5 point] <b>Partiel</b> : Si les données datent de plus de deux ans ; ou les données fournies ne couvrent pas le champ d'application connu ; ou si le chiffre est compliqué à calculer ; ou si des chiffres très contradictoires sont publiés pour la même période (la même année).</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : Pas de données ; données datant de plus de cinq ans ; ou d'une source non datée.</p> <p><b>N.B.</b> : Les systèmes d'exploitants sous contrats sont des partenariats contractuels entre les producteurs / propriétaires terriens et une entreprise de transformation pour la production de produits forestiers commerciaux. S'il n'est pas clair si un système d'exploitants sous contrats est en place (par exemple, l'entreprise possède des forêts communautaires mais ne spécifie pas si elles sont sous-traitantes pour la fourniture de matériaux), dans le doute, tous les indicateurs liés aux exploitants sous contrats seront considérés comme applicables, et il sera noté que l'existence de programmes de sous-traitance par des exploitants doit être confirmée par l'entreprise.</p>

16	Zones non plantées (destinées à un développement futur en plantation) (en hectares)	<p><b>Non applicable si l'entreprise fait uniquement de la transformation ou du négoce ou de l'exploitation en forêts naturelles (n'a pas de plantations).</b></p> <p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : L'entreprise publie des informations sur les superficies pas encore plantées, mais qui peuvent potentiellement l'être (c.-à-d. pas de superficies non plantées ou déjà développées telles que des infrastructures, des moulins).</p> <p>Ⓟ [0,5 point] <b>Partiel</b> : Si la terminologie n'est pas claire ou si les données datent de plus de deux ans, ou si les données fournies ne couvrent pas le champ d'application connu ; ou si le chiffre est compliqué à calculer ; ou si des chiffres très contradictoires sont publiés pour la même période (c'est-à-dire la même année).</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : Pas de données ; données de plus de cinq ans ; ou d'une source non datée.</p>
17	Zones réservées à la conservation et / ou zones à haute valeur de conservation – HVC (High Conservation Value – HCV) (en hectares)	<p><b>Non applicable si l'entreprise fait uniquement de la transformation ou du négoce. Noter la superficie en hectares.</b></p> <p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : Publication de la surface de la zone réservée à la conservation et / ou au HVC (somme si des informations sont fournies tant pour les zones réservées à la conservation et aux zones HVC – s'il n'y a clairement pas de chevauchement, sinon utiliser uniquement le plus grand nombre), et autres zones telles que les tourbières, les pentes abruptes, etc. Accorder un point même si l'entreprise publie une surface de 0 hectares.</p> <p>Ⓟ [0,5 point] <b>Partiel</b> : Si les données datent de plus de deux ans ; ou les données fournies ne couvrent pas le champ d'application connu ; ou si le chiffre est compliqué à calculer ; ou si des chiffres contradictoires sont publiés pour la même période (c'est-à-dire la même année).</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : Pas de données ; données de plus de cinq ans ; ou d'une source non datée ; ou chiffre fourni superficie agrégats mis de côté par l'entreprise et ses fournisseurs.</p>
18	Zones de paysage forestier intact (Intact Forest Landscape) (en hectares)	<p><b>Non applicable s'il n'y a pas de paysage forestier intact (IFL) dans la zone d'activité de l'entreprise ou si l'entreprise fait uniquement de la transformation ou du négoce.</b></p> <p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : Zones de paysage forestier intact (IFL) dans toutes les zones d'activité de l'entreprise.</p> <p>Ⓟ [0,5 point] <b>Partiel</b> : Si les données datent de plus de deux ans ; ou les données fournies ne couvrent pas toutes les opérations ; ou si des chiffres très contradictoires sont publiés pour la même période (c'est-à-dire la même année).</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : Pas de données ; données de plus de cinq ans ; ou d'une source non datée ; chiffre fourni agrégats surface contrôlée par l'entreprise et ses fournisseurs.</p>
19	Nombre d'unités forestières d'aménagement (UFA)	<p><b>Non applicable si l'entreprise fait uniquement de la transformation ou du négoce.</b></p> <p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : L'entreprise publie le nombre total d'UFA ou de concessions contrôlées ; ou s'il est simple à établir avec certitude en utilisant les informations disponibles.</p> <p>Ⓟ [0,5 point] <b>Partiel</b> : Si les données datent de plus de deux ans ; ou le chiffre ne représente clairement pas toutes les UFA de l'entreprise (par exemple, le nombre d'UFA est disponible pour un pays seulement) ; ou le chiffre n'est pas clair pour une autre raison.</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : Pas de données ; données de plus de cinq ans ; données provenant d'une source non datée.</p> <p><b>Sources externes:</b> Base de données FSC <a href="https://info.fsc.org/certificate.php">https://info.fsc.org/certificate.php</a> ; Forêts gérées par GFW <a href="http://data.globalforestwatch.org/datasets/33451575fd3e440db27952ea456abb46_10">http://data.globalforestwatch.org/datasets/33451575fd3e440db27952ea456abb46_10</a> ; GFW fibre de bois <a href="http://data.globalforestwatch.org/datasets/00990a2a8762423ba9a0a6b3ca5c0bf1_9">http://data.globalforestwatch.org/datasets/00990a2a8762423ba9a0a6b3ca5c0bf1_9</a> ; OTP catégorie « forest management » et « harvest » pour le Cameroun, la RDC et la République du Congo <a href="http://www.opentimberportal.org/operators">http://www.opentimberportal.org/operators</a> ; Atlas Forestiers des pays du Bassin du Congo <a href="https://www.wri.org/our-work/project/forest-atlases/countries-forest-atlases">https://www.wri.org/our-work/project/forest-atlases/countries-forest-atlases</a> ; ou autre plate-forme accessible au public.</p>

20	Cartes des unités forestières d'aménagement (UFA)	<p><b>Non applicable si l'entreprise fait uniquement de la transformation ou du négoce. Les informations doivent se trouver en seulement un ou deux endroits et non disseminées entre plusieurs sources.</b></p> <p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : Des noms et des cartes géoréférencées (shapefiles ou format KML, par exemple) sont disponibles pour toutes les UFA et il est spécifié que ces cartes représentent 100% des UFA. Les cartes de concessions sont également acceptables.</p> <p>Ⓟ [0,5 point] <b>Partiel</b> : Si des noms et des cartes géoréférencées sont disponibles pour certaines UFA seulement ; ou on ne sait pas si toutes les UFA sont référencées ; ou si seul un fichier image indiquant l'emplacement de toutes / de certaines UFA est disponible ; ou les données datent de plus de deux ans.</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : Seuls les noms de toutes / de certaines UFA sont disponibles ; ou information non datée, ou information datée de plus de cinq ans.</p> <p><b>Sources externes</b>: Base de données FSC <a href="https://info.fsc.org/certificate.php">https://info.fsc.org/certificate.php</a> ; Forêts gérées par GFW <a href="http://data.globalforestwatch.org/datasets/33451575fd3e440db27952ea456abb46_10">http://data.globalforestwatch.org/datasets/33451575fd3e440db27952ea456abb46_10</a> ; GFW fibre de bois <a href="http://data.globalforestwatch.org/datasets/00990a2a8762423ba9a0a6b3ca5c0bf1_9">http://data.globalforestwatch.org/datasets/00990a2a8762423ba9a0a6b3ca5c0bf1_9</a> ; OTP pour le Cameroun, la RDC et la Republique du Congo <a href="http://www.opentimberportal.org/operators">http://www.opentimberportal.org/operators</a> ; Atlas Forestiers des pays du Bassin du Congo <a href="https://www.wri.org/our-work/project/forest-atlases/countries-forest-atlases">https://www.wri.org/our-work/project/forest-atlases/countries-forest-atlases</a> ; ou autre plate-forme accessible au public.</p>
21	Plans d'aménagement forestier disponibles pour toutes les UFA	<p><b>Non applicable si l'entreprise fait uniquement de la transformation ou du négoce.</b></p> <p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : Plans d'aménagement forestier (ou leurs résumés) disponibles pour toutes les UFA directement contrôlés.</p> <p>Ⓟ [0,5 point] <b>Partiel</b> : Seul un nombre limité de plans d'aménagement forestier disponibles publiquement (ou il n'est pas certain que les documents disponibles couvrent la totalité des UFA).</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : Ne répond pas aux critères de cet indicateur.</p> <p><b>Sources externes</b> : Base de données FSC <a href="https://info.fsc.org/certificate.php">https://info.fsc.org/certificate.php</a> ; Forêts gérées par GFW <a href="http://data.globalforestwatch.org/datasets/33451575fd3e440db27952ea456abb46_10">http://data.globalforestwatch.org/datasets/33451575fd3e440db27952ea456abb46_10</a> ; GFW fibre de bois <a href="http://data.globalforestwatch.org/datasets/00990a2a8762423ba9a0a6b3ca5c0bf1_9">http://data.globalforestwatch.org/datasets/00990a2a8762423ba9a0a6b3ca5c0bf1_9</a> ; OTP pour le Cameroun, la RDC et la Republique du Congo <a href="http://www.opentimberportal.org/operators">http://www.opentimberportal.org/operators</a> ; ou autre plate-forme accessible au public.</p>
22	Suivi de la mise en œuvre du plan d'aménagement forestier	<p><b>Non applicable si l'entreprise fait uniquement de la transformation ou du négoce.</b></p> <p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : Des informations de suivi de la mise en œuvre de tous les plans d'aménagement sont disponibles (c.-à-d. Performances par rapport aux objectifs de gestion). Les informations peuvent se trouver dans des rapports d'audit FSC. Les indicateurs de surveillance devraient généralement être inclus dans les plans d'aménagement.</p> <p>Ⓟ [0,5 point] <b>Partiel</b> : Les informations de surveillance disponibles ne détaillent pas les performances par rapport aux objectifs des plans d'aménagement ; ou des informations de surveillance disponibles pour seulement certains plans d'aménagement.</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : Ne répond pas aux critères de cet indicateur.</p> <p><b>Sources externes</b> : Base de données FSC <a href="https://info.fsc.org/certificate.php">https://info.fsc.org/certificate.php</a> ; GFW forêts gérées <a href="http://data.globalforestwatch.org/datasets/33451575fd3e440db27952ea456abb46_10">http://data.globalforestwatch.org/datasets/33451575fd3e440db27952ea456abb46_10</a> ; GFW fibre de bois <a href="http://data.globalforestwatch.org/datasets/00990a2a8762423ba9a0a6b3ca5c0bf1_9">http://data.globalforestwatch.org/datasets/00990a2a8762423ba9a0a6b3ca5c0bf1_9</a> ; OTP pour le Cameroun, la RDC et la Republique du Congo <a href="http://www.opentimberportal.org/operators">http://www.opentimberportal.org/operators</a> ; ou une autre plateforme accessible au public.</p>

23	L'entreprise a publié des documents juridiques valides concernant ses droits d'usage (« Use right ») sur l'Open Timber Portal (au moment des évaluations SPOTT)	<p><b>Non applicable si l'entreprise n'exerce pas ses activités en République du Congo, au Cameroun ou en RDC, ou si l'entreprise fait uniquement de la transformation ou du négoce.</b></p> <p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : Score de l'entreprise &gt; 50% dans la catégorie « Use right » sur OTP.</p> <p>Ⓟ [0,5 point] <b>Partiel</b> : Score de l'entreprise &gt; 25% dans la catégorie « Use right » sur OTP.</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : Score de l'entreprise &lt; 25% dans la catégorie « Use right » sur OTP.</p> <p>Source externe : <a href="http://www.opentimberportal.org/operators">http://www.opentimberportal.org/operators</a>.</p>
24	L'entreprises a publié des documents juridiques valides concernant la gestion forestière (« Forest management ») sur l'Open Timber Portal (au moment des évaluations SPOTT)	<p><b>Non applicable si l'entreprise n'exerce pas ses activités en République du Congo, au Cameroun ou en RDC, ou si l'entreprise fait uniquement de la transformation ou du négoce.</b></p> <p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : Score de l'entreprise &gt; 50% dans la catégorie « Forest management » sur OTP</p> <p>Ⓟ [0,5 point] <b>Partiel</b> : Score de l'entreprise &gt; 25% dans la catégorie « Forest management » sur OTP</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : Score de l'entreprise &lt; 25% dans la catégorie « Forest management » sur OTP</p> <p>Source externe : <a href="http://www.opentimberportal.org/operators">http://www.opentimberportal.org/operators</a>.</p>
25	L'entreprises a publié des documents juridiques valides concernant l'exploitation forestière (« Timber harvesting ») sur l'Open Timber Portal (au moment des évaluations SPOTT)	<p><b>Non applicable si l'entreprise n'exerce pas ses activités en République du Congo, au Cameroun ou en RDC, ou si l'entreprise fait uniquement de la transformation ou du négoce.</b></p> <p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : Score de l'entreprise &gt; 50% dans la catégorie « Timber harvesting » sur OTP</p> <p>Ⓟ [0,5 point] <b>Partiel</b> : Score de l'entreprise &gt; 25% dans la catégorie « Timber harvesting » sur OTP</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : Score de l'entreprise &lt; 25% dans la catégorie « Timber harvesting » sur OTP</p> <p>Source externe : <a href="http://www.opentimberportal.org/operators">http://www.opentimberportal.org/operators</a>.</p>
26	Nombre d'usines de pâte à papier appartenant à l'entreprise	<p><b>Non applicable si l'entreprise n'a pas d'usine de pâte à papier.</b></p> <p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : L'entreprise publie le nombre d'usines de pâte à papier qui lui appartiennent. Indiquer s'il existe d'autres usines de pâtes à papier en développement.</p> <p>Ⓟ [0,5 point] <b>Partiel</b> : Si les données datent de plus de deux ans, ou si des informations sont fournies mais peuvent ne pas être représentatives du domaine d'activité connu de l'entreprise.</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : Pas de données ; données de plus de cinq ans ; ou d'une source non datée.</p>

27	Cartes ou coordonnées des usines de pâte à papier appartenant à l'entreprise	<p><b>Non applicable si l'entreprise n'a pas d'usine de pâte à papier, ou si l'entreprise fait uniquement de la transformation ou du négoce. Les informations doivent se trouver en seulement un ou deux endroits et non disséminées entre plusieurs sources.</b></p> <p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : Noms et coordonnées sont disponibles ou bien des adresses (vérifier que celles-ci peuvent être utilisées pour générer une localisation à l'aide de GoogleMaps – s'il y a beaucoup usines, tester un échantillon) ; ou des noms et des cartes géoréférencées pour toutes les usines. Les informations doivent correspondre au nombre d'usines de pâtes à papier déclarées par l'entreprise (et être datées).</p> <p>Ⓟ [0,5 point] <b>Partiel</b> : Information disponible seulement pour certaines usines ou aucune source datée n'indique le nombre d'usines de pâtes à papier (c'est-à-dire zéro point reçu pour l'indicateur 26) ; ou seule une image statique montre l'emplacement de toutes les usines ; ou seulement des noms d'usines ; ou des informations peu claires fournies à la question précédente..</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : Pas de données ; ou si le fichier image statique n'est pas à une échelle lisible (c'est-à-dire qu'on ne peut pas déterminer avec précision où les usines sont situées) ou bien le texte sur l'image est illisible.</p>
28	Nombre de scieries appartenant à l'entreprise	<p><b>Non applicable si l'entreprise ne possède pas de scierie.</b></p> <p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : Le nombre de scieries détenues par l'entreprise est disponible.</p> <p>Ⓟ [0,5 point] <b>Partiel</b> : Si les données datent de plus de deux ans, ou si des informations sont fournies mais pourraient ne pas être représentatives de l'étendue des activités connues de l'entreprise.</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : Pas de données ; données de plus de cinq ans ; ou d'une source non datée.</p>
29	Cartes ou coordonnées des scieries appartenant à l'entreprise	<p><b>Non applicable si l'entreprise ne possède pas de scierie. Les informations doivent se trouver en seulement un ou deux endroits et non disséminées entre plusieurs sources.</b></p> <p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : Noms et coordonnées ; adresses (vérifier que toutes celles-ci peuvent être utilisées pour générer une localisation à l'aide de GoogleMaps – ou l'entreprise a de nombreuses usines tester un échantillon) ; ou des noms et des cartes géoréférencées pour toutes les usines. Les informations doivent correspondre au nombre de scieries déclarées par l'entreprise (daté).</p> <p>Ⓟ [0,5 point] <b>Partiel</b> : Comme de la question précédente, mais seulement pour certaines usines ; ou aucune source datée indiquant le nombre de scieries contrôlées (c'est-à-dire zéro point reçu pour l'indicateur 28) ; ou image statique montrant l'emplacement de toutes les usines ; ou seulement des noms d'usines ; ou des informations peu claires fournies à la question précédente.</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : Pas de données ; ou si le fichier image statique n'est pas à une échelle locale (c'est-à-dire ne peut pas déterminer avec précision où les moulins sont situés) ou du texte sur l'image illisible.</p>
30	Nombres d'unités de transformation fournissant l'entreprise	<p><b>Non applicable si l'entreprise n'a pas de fournisseurs (dont fournisseurs indépendants et exploitants sous contrats)</b></p> <p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : Le nombre de toutes les unités de transformation des fournisseurs est disponible.</p> <p>Ⓟ [0,5 point] <b>Partiel</b> : Le chiffre ne couvre pas l'ensemble des activités de l'entreprise ou date de plus de deux ans.</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : Données datant de plus de cinq ans.</p>

31	Cartes et adresses de toutes les unités de transformation fournissant l'entreprise	<p><b>Non applicable si l'entreprise n'a pas de fournisseurs (dont fournisseurs indépendants et exploitants sous contrats)</b></p> <p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : Noms et coordonnées disponibles, ou adresses à partir desquelles il est possible de générer des emplacements sur Google Maps, ou noms et cartes géoréférencées (shapefiles ou en format KML) pour toutes les usines de pâte à papier et/ou scieries des fournisseurs. Les informations correspondent au nombre de scieries et d'usines de pâte à papier déclarées par l'entreprise (daté).</p> <p>Ⓟ [0,5 point] <b>Partiel</b> : De même que pour 1 point mais seulement pour certaines usines, ou image statique montrant l'emplacement de toutes les usines, ou information peu claire fournie à la question précédente ; ou pas de source datée indiquant le nombre de scieries et d'usines de pâtes à papier contrôlées (c'est-à-dire zéro point reçus pour l'indicateur précédent).</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : Aucune donnée, ni date, ni fichier d'image statique (c'est-à-dire qu'il n'est pas possible de déterminer avec précision l'emplacement de la scierie ou de l'usine), ni de texte sur l'image illisible.</p>
32	Procédures pour tracer les matières premières jusqu'au pays d'exploitation	<p><b>Non applicable si l'entreprise n'a pas de fournisseurs (dont fournisseurs indépendants et exploitants sous contrats)</b></p> <p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : L'entreprise a des procédures en place pour tracer les matières premières jusqu'au pays d'exploitation et publie les détails de ces procédures.</p> <p>Ⓟ [0,5 point] <b>Partiel</b> : L'entreprise indique qu'elle a des procédures en place mais ne donne pas ou peu de détails ; ou l'entreprise est certifiée FSC-COC ou PEFC-COC.</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : Ne répond pas aux critères de cet indicateur.</p> <p><b>N.B.</b> : Les certificats Chaîne de Contrôle ne sont pris en compte que pour la part de matières premières qui est certifiée. Si l'entreprise s'approvisionne aussi en matières premières non certifiées, alors les procédures doivent clairement inclure des mesures pour les matières premières non certifiées ou l'entreprise doit avoir des procédures séparées pour les matières premières non certifiées.</p>
33	Procédures pour tracer les matières premières jusqu'au niveau des UFA	<p><b>Non applicable si l'entreprise n'a pas de fournisseurs (dont fournisseurs indépendants et exploitants sous contrats).</b></p> <p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : L'entreprise a des procédures en place pour tracer les matières premières jusqu'au niveau des UFA et publie les détails de ces procédures.</p> <p>Ⓟ [0,5 point] <b>Partiel</b> : L'entreprise indique qu'elle a des procédures en place mais ne donne pas ou peu de détails ; ou l'entreprise est certifiée FSC-COC ou PEFC-COC.</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : Ne répond pas aux critères de cet indicateur.</p> <p><b>N.B.</b> : Les certificats Chaîne de Contrôle ne sont pris en compte que pour la part de matières premières qui est certifiée. Si l'entreprise s'approvisionne aussi en matières premières non certifiées, alors les procédures doivent clairement inclure des mesures pour les matières premières non certifiées ou l'entreprise doit avoir des procédures séparées pour les matières premières non certifiées.</p>
34	Pourcentage de l'approvisionnement traçable jusqu'au pays d'exploitation (au-delà de 80%)	<p><b>Non applicable si l'entreprise n'a pas de fournisseurs (dont fournisseurs indépendants et exploitants sous contrats).</b></p> <p>Le chiffre doit dater de moins de deux ans, sinon aucun point n'est accordé. Pourcentage total d'approvisionnement en bois et pâte à papier traçable jusqu'au pays d'exploitation.</p> <p>✔ [2 points] <b>Oui</b> : 80-100%.</p> <p>Ⓟ [1,5 point] <b>Partiel</b> : 60-79%.</p> <p>Ⓟ [1 point] <b>Partiel</b> : 40-59%.</p> <p>Ⓟ [0,5 point] <b>Partiel</b> : 20-39%.</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : 0-19% ; ou le pourcentage ne peut être calculé en utilisant les données disponibles.</p> <p><b>N.B.</b>: Les certificats Chaîne de Contrôle sont comptés comme procédures de traçabilité.</p>

35	Pourcentage de l'approvisionnement traçable jusqu'au niveau des UFA (au-delà de 75%)	<p><b>Non applicable si l'entreprise n'a pas de fournisseurs (dont fournisseurs indépendants et exploitants sous contrats).</b></p> <p>Le chiffre doit dater de moins de deux ans, sinon aucun point n'est accordé. Pourcentage total d'approvisionnement en bois et pâte à papier traçable jusqu'au niveau des UFA.</p> <p>✔ [2 points] Oui : 80-100%.</p> <p>Ⓟ [1,5 point] Partiel : 60-79%.</p> <p>Ⓟ [1 point] Partiel : 40-59%.</p> <p>Ⓟ [0,5 point] Partiel : 20-39%.</p> <p>✘ [0 point] Non : 0-19% ; ou le pourcentage ne peut être calculé en utilisant les données disponibles.</p> <p><b>N.B.</b> : Les certificats Chaîne de Contrôle sont comptés comme procédures de traçabilité.</p>
----	--	--



## Déforestation et biodiversité

ID	Indicateur	Critères d'évaluation
36	Engagement zéro conversion de la forêt naturelle	<p><b>Si l'entreprise fait uniquement de la transformation ou du négoce, évaluer l'approvisionnement.</b></p> <p>✔ [1 point] Oui : Spécifie un engagement zéro conversion/déforestation. Indiquez dans les notes s'il est assorti d'une échéance.</p> <p>Ⓟ [0,5 point] Partiel : L'engagement ne concerne que la déforestation nette. Préciser dans les notes s'il est assorti d'une échéance.</p> <p>✘ [0 point] Non : Aucun engagement.</p> <p><b>N.B.</b> : Pas de conversion nette / déforestation nette : une partie de la perte de forêt pourrait être compensée par la restauration de la forêt, par exemple par l'achat de crédits compensatoires ou la mise en place d'une banque d'atténuation. Les engagements pris dans le cadre d'initiatives extérieures sont acceptables, mais doivent respecter les exigences du protocole (par exemple, la Déclaration de New York sur les forêts n'exclut pas une approche zéro déforestation nette).</p>
37	L'engagement zéro conversion s'applique à tout l'approvisionnement	<p><b>Non applicable si l'entreprise ne fait que de la transformation ou du négoce ou n'a pas de fournisseurs (dont fournisseurs indépendants et exploitants sous contrats).</b></p> <p>✔ [1 point] Oui : L'engagement s'applique à tous les fournisseurs. Un maximum de 0,5 point est attribué si la politique zéro conversion ne satisfait que partiellement les critères d'évaluation de la question précédente.</p> <p>Ⓟ [0,5 point] Partiel : L'engagement s'applique uniquement à certains fournisseurs (par exemple, dans un seul pays). Pas de point attribué si l'engagement zéro conversion ne satisfait que partiellement les critères d'évaluation de la question précédente.</p> <p>✘ [0 point] Non : Ne répond pas aux critères de cet indicateur.</p>
38	Engagement à minimiser l'impact des chemins forestiers	<p><b>Non applicable si l'entreprise fait uniquement de la transformation ou du négoce ou de l'exploitation en forêts naturelles (n'a pas de plantations).</b></p> <p>✔ [1 point] Oui : L'entreprise a un engagement clair à minimiser l'impact des routes / chemins forestier(e)s (par exemple, planification des routes, contrôles d'accès, barrières, fermeture après la fin des activités d'exploitation forestière).</p> <p>Ⓟ [0,5 point] Partiel : Étude de cas sur la réduction de l'impact des routes / chemins forestier(e)s, mais aucun engagement ; ou l'engagement ne couvre manifestement pas toutes les opérations (par exemple, ne couvre qu'un pays, ou seulement est mentionné dans un rapport d'audit).</p> <p>✘ [0 point] Non : Ne répond pas aux critères de cet indicateur.</p>

39	Engagement à protéger les zones forestières contre les activités illégales	<p><b>Non applicable si l'entreprise fait uniquement de la transformation ou du négoce.</b></p> <p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : L'entreprise a un engagement à protéger les zones forestières contre l'utilisation non autorisée ou illégale des ressources, l'empiètement et d'autres activités illégales.</p> <p>Ⓟ [0,5 point] <b>Partiel</b> : Engagement à protéger les zones forestières de certaines formes d'activités illégales (par exemple exploitation forestière illégale, récolte de PFNL, exploitation minière, loisirs, piégeage, chasse, trafic de drogue) ; ou l'engagement ne couvre manifestement pas toutes les opérations (par exemple, ne couvre qu'un pays ou n'est mentionné que dans un seul rapport d'audit).</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : Ne répond pas aux critères de cet indicateur.</p>
40	Preuve du suivi de la déforestation	<p><b>Non applicable si l'entreprise fait uniquement de la transformation ou du négoce.</b></p> <p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : S'il est spécifié comment la déforestation est surveillée (c'est-à-dire la méthode de surveillance spatiale, y compris la période ou fréquence des activités de surveillance).</p> <p>Ⓟ [0,5 point] <b>Partiel</b> : Si la méthodologie et / ou la période / fréquence sont incertaines ; ou si la surveillance ne couvre manifestement pas toutes les activités de l'entreprise.</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : Ne répond pas aux critères de cet indicateur.</p> <p><b>N.B.</b> : Rechercher des références à la surveillance spatiale, aux données satellitaires, aux drones, aux SIG, etc., qui peuvent indiquer une surveillance de la déforestation / de l'empiètement.</p>
41	Quantité de déforestation enregistrée	<p><b>Non applicable si l'entreprise fait uniquement de la transformation ou du négoce.</b></p> <p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : Quantité de déforestation enregistrée sur la totalité de la zone d'activité de l'entreprise.</p> <p>Ⓟ [0,5 point] <b>Partiel</b> : Les données rapportées couvrent moins que la zone d'activité de l'entreprise.</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : Pas de données ; données datant de plus de deux ans ; ou d'une source non datée.</p>
42	Engagement pour la conservation de la biodiversité	<p><b>Si l'entreprise fait uniquement de la transformation ou du négoce, évaluer l'approvisionnement.</b></p> <p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : L'entreprise a un engagement en faveur de la conservation de la biodiversité, des espèces ou de la faune / flore (à part la mention des HVC).</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : Si seule est mentionnée la biodiversité par rapport aux HVC.</p>
43	Exemples de gestion et conservation d'espèces et d'habitats.	<p><b>Non applicable si l'entreprise fait uniquement de la transformation ou du négoce.</b></p> <p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : S'il existe plusieurs exemples / preuves de la gestion de la conservation des espèces fauniques et florales et / ou de l'habitat dans les zones réservées de l'entreprise ou dans le paysage environnant.</p> <p>Ⓟ [0,5 point] <b>Partiel</b> : Ne mentionne qu'un exemple de gestion d'espèces et / ou d'habitat.</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : Ne répond pas aux critères de cet indicateur.</p>

44	Mise en œuvre d'une approche au niveau du paysage de la conservation de la biodiversité	<p><b>Non applicable si l'entreprise fait uniquement de la transformation ou du négoce.</b></p> <p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : L'entreprise met clairement en œuvre une approche au niveau du paysage mettant l'accent sur la conservation de la biodiversité (ou similaire).</p> <p>Ⓟ [0,5 point] <b>Partiel</b> : Déclaration vague sur la reconnaissance de l'importance d'une approche paysagère / paysagée ou simple déclaration sur la création de corridors de biodiversité.</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : Données de plus de cinq ans ou non datées.</p> <p><b>Définition de la FAO</b> : Processus intégrés, multidisciplinaires et de grande échelle conjuguant gestion des ressources naturelles, considérations environnementales et moyens de subsistance.</p> <p><b>Exemples</b> : approches juridictionnelles, collaboration avec de multiples acteurs du paysage en matière de conservation et de développement social.</p>
45	Identification des espèces menacées (faisant référence au système international ou national de classification des espèces)	<p><b>Non applicable si l'entreprise fait uniquement de la transformation ou du négoce.</b></p> <p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : L'entreprise a identifié des espèces rares, menacées, ou / et en danger, en se référant à un système de classification approprié (par exemple, liste rouge de l'UICN ; liste rouge nationale, CITES).</p> <p>Ⓟ [0,5 point] <b>Partiel</b> : Certaines espèces ont été identifiées mais non classées selon un système approprié.</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : Ne répond pas aux critères de cet indicateur.</p>
46	Engagement à gérer durablement l'utilisation des produits forestiers non ligneux (PFNL)	<p><b>Non applicable si l'entreprise fait uniquement de la transformation ou du négoce.</b></p> <p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : L'entreprise a un engagement à gérer et à contrôler de manière durable la chasse, la pêche, le piégeage et la cueillette tout en reconnaissant les besoins de subsistance et les droits coutumiers des communautés locales et des peuples autochtones.</p> <p>Ⓟ [0,5 point] <b>Partiel</b> : L'engagement ne fait pas référence aux besoins et / ou aux droits des communautés locales et des peuples autochtones.</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : Ne répond pas aux critères de cet indicateur.</p>
47	Engagement à ne pas utiliser d'organismes génétiquement modifiés	<p><b>Non applicable si l'entreprise ne fait que de l'exploitation en forêts naturelles naturelle.</b></p> <p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : Engagement de ne pas utiliser / transformer / commercialiser des organismes génétiquement modifiés (OGM) ou des espèces transgéniques.</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : Aucun engagement ; ou l'engagement permet l'utilisation / la transformation / le commerce d'OGM dans certaines circonstances.</p>



## HVC, HSC et études d'impact

ID	Indicateur	Critères d'évaluation
48	Engagement à effectuer des évaluations des Hautes Valeurs de Conservation (HVC / HCV)	<p><b>Si l'entreprise fait uniquement de la transformation ou du négoce, évaluer l'approvisionnement.</b></p> <p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : Engagement à effectuer des évaluations HVC.</p> <p>Ⓟ [0,5 point] <b>Partiel</b> : L'engagement ne couvre évidemment pas toutes les opérations (par exemple, ne concerne qu'un pays ou n'est mentionné que dans un seul rapport d'audit).</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : Ne répond pas aux critères de cet indicateur.</p>

49	L'engagement en matière de HVC s'applique à tout l'approvisionnement	<p><b>Non applicable si l'entreprise ne fait que de la transformation ou du négoce ou n'a pas de fournisseurs (dont fournisseurs indépendants et exploitants sous contrats).</b></p> <p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : L'engagement s'applique à tous les fournisseurs (petits exploitants tant qu'indépendants, si applicable). Maximum de 0,5 point attribué si la politique en matière de HVC ne répond que partiellement aux critères de la question précédente.</p> <p>Ⓟ [0,5 point] <b>Partiel</b> : L'engagement ne s'applique qu'aux fournisseurs de systèmes de sous-traitants ou aux fournisseurs indépendants (s'ils ont les deux). Aucun point n'est attribué si la politique en matière de HVC ne répond que partiellement aux critères de la question précédente.</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : Ne répond pas aux critères de cet indicateur.</p>
50	Engagement à n'utiliser que des évaluateurs HVC agréés (accrédités par le HCV Resource Network's Assessor Licensing Scheme – ALS)	<p><b>Non applicable si l'entreprise fait uniquement de la transformation ou du négoce.</b></p> <p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : L'entreprise a un engagement à utiliser des évaluateurs agréés HVC « Assessed Licensors Scheme » pour toutes les évaluations HVC.</p> <p>Ⓟ [0,5 point] <b>Partiel</b> : L'entreprise utilise des évaluateurs HCVRN mais ne précise pas s'ils sont agréés ; ou bien elle utilise des évaluateurs agréés, mais pas pour toutes leurs évaluations.</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : Ne répond pas aux critères de cet indicateur.</p>
51	Évaluations HVC disponibles	<p><b>Non applicable si l'entreprise fait uniquement de la transformation ou du négoce.</b></p> <p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : Des rapports d'évaluation ou résumés HVC sont disponibles en ligne.</p> <p>Ⓟ [0,5 point] <b>Partiel</b> : Les évaluations du HVC publiés ne couvrent manifestement qu'une partie limitée des activités connues de l'entreprise (par exemple, une seule zone d'activité) ; ou ne couvrent manifestement pas toutes les activités en cours (par exemple, le développement de nouvelles plantations) ; ou des évaluations HVC ont été soumises au HCVRN pour examen mais ne sont pas encore disponibles.</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : Si aucun n'est disponible ou disponible uniquement sur demande.</p> <p><b>Source externe</b> : Site internet HCVRN <a href="https://hcvnetwork.org/find-a-report/">https://hcvnetwork.org/find-a-report/</a> ; OTP catégorie « Impact assessments » pour le Cameroun, la RDC et la République du Congo <a href="http://www.opentimberportal.org/operators">http://www.opentimberportal.org/operators</a>.</p>
52	Plans de gestion et de suivi des HVC	<p><b>Non applicable si l'entreprise fait uniquement de la transformation ou du négoce.</b></p> <p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : Plans ou résumés de gestion et de suivi HVC disponibles (sous forme de documents indépendants ou dans les rapports d'évaluation HVC).</p> <p>Ⓟ [0,5 point] <b>Partiel</b> : Les plans ou résumés de gestion et de suivi HVC ne sont disponibles que pour certaines parties des activités de l'entreprise, ou seulement une partie des évaluations ont été réalisées.</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : Si aucun n'est disponible ou disponible uniquement sur demande.</p> <p><b>Source externe</b> : Open Timber Portal <a href="http://www.opentimberportal.org/operators">http://www.opentimberportal.org/operators</a>.</p>
53	Engagement à appliquer l'approche Haut Stock de Carbone (HSC / HCS)	<p><b>Non applicable si l'entreprise ne fait que de l'exploitation en forêts naturelles naturelle ou ne s'approvisionne que de bois issu de forêts naturelles. Si l'entreprise fait uniquement de la transformation ou du négoce, évaluer l'approvisionnement.</b></p> <p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : L'entreprise a un engagement à appliquer l'approche HSC, telle que définie par la boîte à outils de l'approche HSC, à tous les nouveaux développements / toutes les nouvelles plantations.</p> <p>Ⓟ [0,5 point] <b>Partiel</b> : L'engagement ne couvre manifestement pas toutes les activités de l'entreprise (par exemple, ne concerne qu'un pays ou n'est mentionné que dans un seul rapport d'audit) ; ou si ce n'est pas clairement l'approche HCS, mais une autre méthode d'évaluation des stocks de carbone qui est utilisée.</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : Ne répond pas aux critères de cet indicateur.</p>

54	Évaluations des Hauts stocks de carbone (HSC / HCS)	<p><b>Non applicable si l'entreprise fait uniquement de la transformation ou du négoce ou de l'exploitation en forêts naturelles naturelle ou bien si l'entreprise confirme qu'elle n'a pas de plans d'expansion depuis Avril 2015.</b></p> <p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : Au moins un rapport d'évaluation HCS ou résumé disponible, ou bien l'entreprise l'approche HCS ou une autre méthode fondée sur les stocks de carbone élevés.</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : Si aucun n'est disponible ; ou si l'entreprise déclare avoir effectué des évaluations HCS, mais aucun document ni résumé ne sont disponibles.</p> <p><b>Source externe</b> : Site internet HCS Approach <a href="http://highcarbonstock.org/registered-hcsa-assessments/">http://highcarbonstock.org/registered-hcsa-assessments/</a>.</p>
55	Engagement à réaliser des études d'impact environnemental et social (EIES)	<p><b>Si l'entreprise fait uniquement de la transformation ou du négoce, évaluer l'approvisionnement.</b></p> <p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : Engagement à mener des EIES (ou les deux EIE et EIS). Les équivalents locaux sont acceptables : par exemple, AMDAL en Indonésie.</p> <p>Ⓜ [0,5 point] <b>Partiel</b> : L'engagement ne couvre manifestement pas toutes les activités (par exemple, ne concerne qu'un pays ou n'est mentionné que dans un seul rapport d'audit) ; ou seules EIA ou SIA sont mentionnées.</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : Ne répond pas aux critères de cet indicateur.</p>
56	Études d'impact environnemental et social (EIES) réalisées et assorties de plans de gestion et de suivi	<p><b>Non applicable si l'entreprise fait uniquement du négoce.</b></p> <p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : Au moins une EIES (rapport complet ou résumé) disponible. Toutes les évaluations EIES disponibles sont assorties de plans de gestion et de suivi (plans complets ou résumés).</p> <p>Ⓜ [0,5 point] <b>Partiel</b> : Les évaluations EIES (rapport complet ou résumé) ont été publiées, mais n'ont pas de plan de gestion et de suivi ; seules les EIS ou les EIE ont été publiées.</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : Si aucun n'est disponible ; ou il est seulement déclaré que l'entreprise a effectué des EIES, mais aucun document ni résumé ne sont disponibles.</p> <p><b>N.B.</b> : Les plans d'aménagement et rapports d'évaluation HSC peuvent inclure des résumés EISE.</p> <p><b>Source externe</b> : site internet HCS Approach <a href="http://highcarbonstock.org/registered-hcsa-assessments/">http://highcarbonstock.org/registered-hcsa-assessments/</a>, catégorie d'évaluation d'impact du Bureau du Procureur pour la République du Congo, le Cameroun et la RDC <a href="http://www.opentimberportal.org/operators">http://www.opentimberportal.org/operators</a>, autres sites internet d'ONG / de conseil (par exemple : TFT, Daemeter).</p>
57	L'entreprise a publié des documents juridiques valides concernant les études d'impact (« Impact assessments ») sur l'Open Timber Portal (au moment des évaluations SPOTT)	<p><b>Non applicable si l'entreprise n'exerce pas ses activités en République du Congo, au Cameroun ou en RDC, si l'entreprise fait uniquement de la transformation ou du négoce.</b></p> <p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : Score de l'entreprise &gt; 50% dans la catégorie « Impact assessments » sur OTP.</p> <p>Ⓜ [0,5 point] <b>Partiel</b> : Score de l'entreprise &gt; 25% dans la catégorie « Impact assessments » sur OTP.</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : Score de l'entreprise &lt; 25% dans la catégorie « Impact assessments » sur OTP.</p> <p><b>Source externe</b> : <a href="http://www.opentimberportal.org/operators">http://www.opentimberportal.org/operators</a>.</p>



## Gestion des sols et émissions de GES

ID	Indicateur	Critères d'évaluation
58	Engagement envers les meilleures pratiques de gestion des sols et / ou des tourbières	<p><b>Non applicable si l'entreprise fait uniquement de la transformation ou du négoce.</b></p> <p>✓ [1 point] <b>Oui</b> : L'entreprise a un engagement à utiliser les bonnes pratiques de gestion pour les sols et tourbières (ou seulement les sols s'il est précisé que l'entreprise n'a pas de tourbières dans ses concessions). Par exemple, pas de dégradation des sols, réduire le compactage, pas d'érosion ou conserver les sols. L'engagement envers les meilleures pratiques doit être total, et pas seulement une sélection limitée de pratiques (par exemple, une simple déclaration sur la prévention de l'érosion).</p> <p>Ⓟ [0,5 point] <b>Partiel</b> : Ne sont mentionnées que les bonnes pratiques pour les sols, mais l'entreprise a des tourbières sur ses concessions ; ou ne mentionne que les bonnes pratiques pour les tourbières mais a des concessions sur des sols riches en minéraux.</p> <p>✗ [0 point] <b>Non</b> : Non ou ne couvre qu'une sélection limitée de pratiques.</p>
59	Engagement à réduire l'impact de l'exploitation forestière	<p><b>Non applicable si l'entreprise fait uniquement de la transformation ou du négoce ou de l'exploitation en plantations.</b></p> <p>✓ [1 point] <b>Oui</b> : L'entreprise a un engagement à utiliser des techniques de réduction de l'impact sur l'exploitation forestière (RIL). L'engagement envers les meilleures pratiques doit être total et non limité à un nombre de techniques.</p> <p>Ⓟ [0,5 point] <b>Partiel</b> : Déclaration vague sur l'utilisation de techniques de diagraphie à impact réduit ; étude de cas sur l'exploitation forestière à impact réduit, mais pas de politique ; ou l'engagement ne couvre manifestement pas toutes les opérations (par exemple, ne couvre qu'un pays ou un rapport d'audit).</p> <p>✗ [0 point] <b>Non</b> : Non ou ne couvre qu'un choix limité de pratiques.</p> <p><b>N.B.</b> : Les exemples de techniques EFI comprennent : la planification des routes et des pistes de débardage afin de minimiser les perturbations ; planification des atterrissages de grumes pour réduire les ouvertures inutiles et les perturbations du sol ; faible densité de pistes débardage ; héli-logging ; coupe des vignes avant la récolte ; limitation de la quantité de surface basale de peuplement prélevée ; opérations d'exploitation forestière uniquement dans des conditions favorables, par exemple sols secs.</p>
60	Engagement à ne pas planter sur tourbières, quelque soit la profondeur	<p><b>Non applicable si l'entreprise de fait que de l'exploitation en forêts naturelles, ou si l'entreprise confirme qu'il n'y a pas de tourbières dans ses concessions. Si l'entreprise fait uniquement de la transformation ou du négoce, évaluer l'approvisionnement.</b></p> <p>✓ [1 point] <b>Oui</b> : Engagement à ne pas planter sur des tourbières quelle qu'en soit la profondeur et tous les types de tourbières.</p> <p>Ⓟ [0,5 point] <b>Partiel</b> : L'engagement ne concerne que les tourbières d'une certaine profondeur ou l'engagement ne couvre manifestement pas toutes les activités de l'entreprise (par exemple, un seul pays ou un seul rapport d'audit) ; ou l'engagement ne s'applique pas à tous les types de tourbières (par exemple, exclut les terrains non boisés).</p> <p>✗ [0 point] <b>Non</b> : Ne répond pas aux critères de cet indicateur.</p>

61	L'engagement sur la non-plantation sur tourbières s'applique à tout l'approvisionnement	<p><b>Non applicable si l'entreprise ne fait que de l'exploitation en forêt ; ou si l'entreprise ne fait que de la transformation ou du négoce ou n'a pas de fournisseurs (dont fournisseurs indépendants et exploitants sous contrats) ; ou si l'entreprise confirme que ses fournisseurs n'ont pas de tourbières dans leurs concessions.</b></p> <p>✓ [1 point] <b>Oui</b> : L'engagement s'applique aux fournisseurs petits exploitants et aux fournisseurs indépendants (si l'entreprise a les deux). Un maximum de 0,5 point est attribué si la politique de gestion des tourbières ne satisfait que partiellement les critères de la question précédente.</p> <p>Ⓟ [0,5 point] <b>Partiel</b> : L'engagement s'applique uniquement aux fournisseurs de systèmes de sous-traitants ou aux fournisseurs indépendants (si l'entreprise a les deux). Pas de point attribué si la politique de conversion zéro ne satisfait que partiellement les critères de la question précédente.</p> <p>✗ [0 point] <b>Non</b> : Ne répond pas aux critères de cet indicateur.</p>
62	Terres ou zones plantées sur des tourbières (en hectares)	<p><b>Non applicable si l'entreprise confirme qu'elle n'a pas de tourbières dans ses concessions ou si l'entreprise fait uniquement de la transformation ou du négoce.</b></p> <p>✓ [1 point] <b>Oui</b> : L'entreprise publie la superficie totale de tourbières sur ses concessions.</p> <p>Ⓟ [0,5 point] <b>Partiel</b> : Si les données datent de plus de deux ans ; ou bien un chiffre approximatif ou incertain est fourni.</p> <p>✗ [0 point] <b>Non</b> : Aucune donnée ou données datant de plus de cinq ans ou non datées.</p>
63	Preuve des meilleures pratiques de gestion des sols et / ou de la tourbe	<p><b>Non applicable si l'entreprise fait uniquement de la transformation ou du négoce.</b></p> <p>✓ [1 point] <b>Oui</b> : L'entreprise fournit des preuves de la mise en œuvre de pratiques de gestion bénéfiques pour les sols et des tourbières (ou uniquement les sols si aucune tourbière n'est indiquée). Par exemple : prélèvement de bois à faible impact / faible impact ; recyclage des nutriments ; pas de plantation sur des sols marginaux ou fragiles ; réduire l'érosion grâce à la création de terrasse ou la couverture végétale ; gestion des niveaux d'eau/irrigation ; cours / ateliers de formation.</p> <p>Ⓟ [0,5 point] <b>Partiel</b> : L'entreprise ne montre que des preuves de la gestion des sols, mais a des tourbières sur ses concessions ; ou fournit seulement des exemples de la gestion de tourbières.</p> <p>✗ [0 point] <b>Non</b> : Ne répond pas aux critères de cet indicateur.</p>
64	Engagement « zéro brûlis »	<p><b>Non applicable si l'entreprise fait uniquement de la transformation ou du négoce ou de l'exploitation en forêts naturelles. Si l'entreprise fait uniquement de la transformation ou du négoce, évaluer l'approvisionnement.</b></p> <p>✓ [1 point] <b>Oui</b> : L'entreprise a un engagement « zéro brûlis ».</p> <p>Ⓟ [0,5 point] <b>Partiel</b> : L'engagement ne couvre manifestement pas toutes les activités (par exemple, un seul pays ou un seul rapport d'audit) ; ou seulement un engagement à limiter l'utilisation du feu pour les brûlis.</p> <p>✗ [0 point] <b>Non</b> : Ne répond pas aux critères de cet indicateur.</p>
65	L'engagement « zéro brûlis » s'applique à tout l'approvisionnement.	<p><b>Non applicable si l'entreprise fait uniquement de l'exploitation en forêts naturelles ou si l'entreprise ne fait que de la transformation ou du négoce ou n'a pas de fournisseurs (dont fournisseurs indépendants et exploitants sous contrats).</b></p> <p>✓ [1 point] <b>Oui</b> : L'engagement s'applique aux fournisseurs petits exploitants et aux fournisseurs indépendants (si l'entreprise a les deux). Un maximum de 0,5 point est attribué si l'engagement « zéro brûlis » ne satisfait que partiellement les critères de la question précédente.</p> <p>Ⓟ [0,5 point] <b>Partiel</b> : L'engagement s'applique uniquement aux fournisseurs de systèmes de sous-traitants ou aux fournisseurs indépendants (si l'entreprise a les deux). Pas de point attribué si l'engagement « zéro brûlis » ne satisfait que partiellement les critères de la question précédente.</p> <p>✗ [0 point] <b>Non</b> : Ne répond pas aux critères de cet indicateur.</p>

66	Preuve de gestion et de surveillance des incendies	<p><b>Non applicable si l'entreprise fait uniquement de la transformation ou du négoce.</b></p> <p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : L'entreprise fournit des preuves d'au moins une activité de surveillance et une activité de gestion des incendies sur des concessions. Peut également entreprendre d'autres activités montrant des preuves de la gestion et de la surveillance des incendies. Par exemple : système de surveillance des point chauds / incendies ; superficie surveillée pour les point chauds / incendies ; instructions sur comment maîtriser et éteindre les incendies signalés ; mesures de prévention des incendies (si écologiquement appropriées).</p> <p>Ⓟ [0,5 point] <b>Partiel</b> : Un seul type d'activité mentionné ; ou l'information publiée date de plus de deux ans.</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : Aucune preuve ou les éléments de preuve ne concernent que les bâtiments en dur de l'entreprise (par exemple, des usines) ; ou l'information publiée date de plus de cinq ans.</p>
67	Nombre de point chauds / incendies sur les UFA de l'entreprise et détails	<p><b>Non applicable si l'entreprise fait uniquement de la transformation ou du négoce.</b></p> <p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : L'entreprise publie le nombre total de points chauds / incendies ou des détails sur tous les points chauds / incendies sur une période spécifiée dans les UFA qu'elle contrôle.</p> <p>Ⓟ [0,5 point] <b>Partiel</b> : L'entreprise rapporte que des informations limitées sur les incendies / points chauds dans ses UFA (couvre par exemple une zone limitée), ou sur des données datant de plus d'un an.</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : Aucune donnée ou données datant de plus de deux ans ou données non datées.</p>
68	Engagement assorti d'une échéance visant à réduire l'intensité des émissions de gaz à effet de serre (GES)	<p><b>Non applicable si l'entreprise fait uniquement du négoce.</b></p> <p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : L'entreprise a un engagement assorti d'une échéance visant à réduire l'intensité des émissions de GES selon un calendrier précis (c'est-à-dire de X% d'ici telle année) ou l'objectif a déjà été atteint.</p> <p>Ⓟ [0,5 point] <b>Partiel</b> : L'entreprise a un engagement mais il n'est pas assorti d'une échéance ; l'engagement ne couvre manifestement pas toutes les activités (par exemple, il ne couvre qu'un pays ou ne figure que dans un seul rapport d'audit), mais il ne couvre pas toutes les activités de fabrication de bois et de pâte à papier. L'entreprise a un objectif vis à vis de la réduction de l'intensité des émissions GES, mais ne rend pas compte de l'intensité en particulier.</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : Pas d'objectif, mais un vague engagement à réduire les émissions en général ou les émissions de GES.</p>
69	Progrès accomplis vis à vis de la réduction de l'intensité des émissions de gaz à effet de serre (GES)	<p><b>Non applicable si l'entreprise fait uniquement du négoce.</b></p> <p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : L'entreprise a respecté / tient déjà son engagement ou fait des progrès concernant son engagement envers la réduction de l'intensité des émissions de GES.</p> <p>Ⓟ [0,5 point] <b>Partiel</b> : L'entreprise rapporte l'intensité des GES mais n'a pas d'objectif en place (l'entreprise n'a pas obtenu de point pour l'indicateur lié à l'engagement de réduire les émissions de GES) ; rend compte des progrès accomplis mais ne respecte pas d'engagement particulier ou l'engagement ne couvre pas toutes les activités liées au bois et à la pâte à papier ; indique les progrès réalisés pour une autre forme de données sur les GES (par exemple, les émissions globales) ; les données datent de plus de deux ans.</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : Non rapporté ou données datant de plus de cinq ans.</p> <p><b>N.B.</b> : Définition du GRI concernant l'intensité des GES : L'intensité des émissions de GES exprime les émissions de GES par unité d'activité, de sortie ou tout autre indicateur spécifique à l'organisation – par exemple intensité des émissions du produit (telles que tonnes métriques d'émissions de CO2 par unité produite).</p>

70	Émissions de GES issues de la modification de l'affectation des terres	<p><b>Non applicable si l'entreprise fait uniquement de la transformation ou du négoce ou de l'exploitation en forêts naturelles.</b></p> <p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : L'entreprise rapporte des chiffres relatifs aux émissions résultant du changement d'affectation des sols.</p> <p>Ⓟ [0,5 point] <b>Partiel</b> : Il n'est pas clair si les données fournies couvrent uniquement les activités forestières ou de l'ensemble des activités ; ou les données datent de plus de deux ans.</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : Pas de données ou si les données datent de plus de cinq ans.</p>
71	Méthodologie employée pour calculer les émissions de GES	<p><b>Non applicable si l'entreprise fait uniquement du négoce.</b></p> <p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : L'entreprise spécifie quelle méthodologie est utilisée (par exemple, protocole pour le calcul des émissions de gaz à effet de serre WRI / WBCSD).</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : Ne répond pas aux critères de cet indicateur.</p>



## Gestion de l'eau, des substances chimiques et des déchets

ID	Indicateur	Critères d'évaluation
72	Engagement assorti d'une échéance d'améliorer la qualité de l'eau (DBO et DCO)	<p><b>Non applicable si l'entreprise fait uniquement de l'exploitation ou du négoce.</b></p> <p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : Engagement avec échéance d'améliorer à la fois la DBO et la DCO ou d'atteindre les limites fixées par la loi ; ou objectif atteint dans les deux dernières années.</p> <p>Ⓟ [0,5 point] <b>Partiel</b> : L'engagement ne porte que sur une partie des activités de l'entreprise (par exemple seulement quelques usines), ou que sur certaines mesures de la qualité de l'eau (par exemple seulement DBO ou seulement DCO, ou l'engagement n'est pas assorti d'une échéance ; ou objectif atteint il y a plus de deux ans.</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : Ne répond pas aux critères de cet indicateur.</p>
73	Progrès accomplis en vue de l'objectif de qualité de l'eau (DBO et DCO)	<p><b>Non applicable si l'entreprise fait uniquement de l'exploitation ou du négoce.</b></p> <p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : L'entreprise a atteint/maintenu son objectif d'amélioration de la qualité de l'eau à la fois pour la DBO et la DCO, ou l'entreprise rapporte que ses mesures de DBO et DCO répondent aux limites légales (qui doivent être spécifiées).</p> <p>Ⓟ [0,5 point] <b>Partiel</b> : L'entreprise publie des informations quant à son progrès accompli en vue d'améliorer la qualité de l'eau mais n'atteint pas / ne progresse pas vers les objectifs de DBO et DCO ; ou l'entreprise ne publie que ses données DBO ou DCO ; ou l'entreprise publie des données sur la qualité de l'eau mais n'a pas d'engagement en place (l'entreprise n'a pas obtenu de point pour l'indicateur lié à l'engagement d'améliorer la qualité de l'eau), ou les données ont plus de deux ans.</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : Pas de données publiées ; ou des données sont publiées mais ne montrent pas une amélioration ; ou l'entreprise affirme respecter les limites légales en termes de qualité de l'eau mais ne spécifie pas quelles sont ces limites ; ou les données ont plus de cinq ans.</p>
74	Engagement à protéger les cours d'eau naturels grâce à des zones tampons	<p><b>Non applicable si l'entreprise fait uniquement de la transformation ou du négoce.</b></p> <p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : Engagement à mettre en place des zones tampons ou zones ripariennes afin de protéger les cours d'eau naturels ; ou engagement à protéger et éviter les cours d'eau naturels lors de la récolte (production en forêt naturelle uniquement).</p> <p>Ⓟ [0,5 point] <b>Partiel</b> : L'engagement ne couvre pas l'ensemble des activités de l'entreprise, ou il n'est pas clair si c'est le cas ou non.</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : Ne répond pas aux critères de cet indicateur.</p>

75	Preuves du traitement des effluents des usines de pâte à papier / scieries	<p><b>Non applicable si l'entreprise fait uniquement du négoce ou si l'entreprise n'a pas d'usines de pâte à papier.</b></p> <p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : L'entreprise traite les effluents des usines de pâte à papier (ne décharge pas les eaux usées dans les cours d'eau sans traitement préalable).</p> <p>Ⓟ [0,5 point] <b>Partiel</b> : Si le traitement des eaux usées est mentionné, mais n'est pas spécifiquement lié aux effluents des usines de pâte à papier.</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : Ne répond pas aux critères de cet indicateur.</p>
76	Preuves de la capture des eaux rejetées par les scieries et du traitement des eaux usées	<p><b>Non applicable si l'entreprise n'a pas de scierie ou si l'entreprise fait uniquement du négoce.</b></p> <p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : L'entreprise traite les eaux usées rejetées par les scieries et contrôle le ruissellement des parcs à grumes.</p> <p>Ⓟ [0,5 point] <b>Partiel</b> : Ne mentionne que le traitement des eaux usées ou que le contrôle du ruissellement des parcs à grumes.</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : Ne répond pas aux critères de cet indicateur.</p> <p><b>N.B.</b> : Exemples de pratiques : utilisation de surfaces imperméables, joints d'étanchéité et dispositifs de confinement des déversements pour éviter les infiltrations ; recycler les eaux d'irrigation ; isoler les matières solides flottantes telles que les grumeaux de bois à l'aide d'un flottateur ou d'un filtre ; utilisation de procédés d'égalisation de débit ou égalisation de charge ; sédimentation pour réduire les matières en suspension à l'aide d'épurateurs ; traitement biologique (traitement aérobie).</p>
77	Engagement assorti d'une échéance de réduction de la consommation d'eau (intensité)	<p><b>Non applicable si l'entreprise n'a pas d'usine de pâte à papier ou si l'entreprise fait uniquement du négoce.</b></p> <p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : Engagement avec échéance de réduire la consommation d'eau (quantité d'eau utilisée par tonne de produits), ou objectif déjà atteint.</p> <p>Ⓟ [0,5 point] <b>Partiel</b> : L'engagement ne porte que sur une partie des activités de l'entreprise (par exemple, seulement quelques usines), ou l'engagement n'est pas assorti d'une échéance, ou aucune quantité n'est spécifiée.</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : Aucun engagement ou seulement un engagement générique sur la consommation d'eau.</p>
78	Progrès accomplis vis à vis de la réduction de consommation d'eau (intensité)	<p><b>Non applicable si l'entreprise n'a pas d'usines de pâte à papier ou si l'entreprise fait uniquement du négoce.</b></p> <p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : L'entreprise a atteint/maintenu son objectif de réduction de la consommation d'eau (intensité : quantité d'eau utilisée par tonne de produits).</p> <p>Ⓟ [0,5 point] <b>Partiel</b> : L'entreprise publie des informations ou données quant à sa consommation d'eau mais ne mentionne pas de quantité, ou n'atteint pas / ne progresse pas vers ses objectifs, ou n'a pas d'engagement (l'entreprise n'a pas obtenu de point pour l'indicateur lié à l'engagement de réduction de la consommation d'eau) ; ou les données ont plus de deux ans.</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : Publie des données quant à la consommation d'eau mais ne réduit manifestement pas sa consommation d'eau ; ou les données ont plus de deux ans.</p>
79	Engagement à éliminer l'utilisation de chlore et composants chlores pour le blanchiment du papier.	<p><b>Non applicable si l'entreprise ne possède pas d'usines de pâte à papier ou si l'entreprise fait uniquement du négoce.</b></p> <p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : Engagement avec échéance d'éliminer le chlore et composants chlorés du processus de blanchiment du papier ; affirmation que c'est déjà le cas.</p> <p>Ⓟ [0,5 point] <b>Partiel</b> : Engagement d'éliminer le chlore et composants chlorés du processus de blanchiment du papier, mais aucune échéance n'est précisée.</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : Pas d'engagement.</p> <p><b>N.B.</b> : Les techniques Elemental Chlorine Free (ECF) / sans chlore élémentaire ne sont pas acceptées, seules les techniques Total Chlorine Free (TCF) / sans chlore sont acceptées.</p>

80	Objectif de minimisation de l'utilisation de substances chimiques, dont pesticides et engrais chimiques	<p><b>Non applicable si l'entreprise fait uniquement de la transformation ou du négoce.</b></p> <p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : Engagement à minimiser, réduire ou limiter l'utilisation de substances chimiques / toxiques, mentionnant à la fois les pesticides et les engrais chimiques (si les deux sont utilisés).</p> <p>Ⓟ [0,5 point] <b>Partiel</b> : Si la réduction de l'utilisation des substances chimiques n'est mentionnée que de manière générale ; ou si l'engagement ne couvre que les pesticides ou que les engrais chimiques ; ou il est clair que l'engagement ne couvre pas l'ensemble des activités (par exemple, l'engagement ne couvre qu'un pays ou n'est mentionné que dans un rapport d'audit).</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : Ne répond pas aux critères de cet indicateur.</p>
81	Zéro utilisation de pesticides classés 1A et 1B par l'Organisation mondiale de la santé (OMS)	<p><b>Non applicable si l'entreprise fait uniquement de la transformation ou du négoce.</b></p> <p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : N'utilise pas de pesticides classés 1A et 1B par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), ou seulement en cas d'urgence ou dans des circonstances exceptionnelles (par exemple si l'entreprise a une dérogation pesticide du FSC).</p> <p>Ⓟ [0,5 point] <b>Partiel</b> : L'entreprise a un plan avec échéance pour atteindre l'objectif de zéro utilisation de pesticides 1A et 1B.</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : Non, ou seulement une affirmation vague sans plan de sortie de l'utilisation de pesticides ni échéance.</p>
82	Zéro utilisation de substances chimiques répertoriées dans la convention de Stockholm et la convention de Rotterdam	<p><b>Non applicable si l'entreprise fait uniquement de la transformation ou du négoce.</b></p> <p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : L'entreprise n'utilise pas de substances chimiques répertoriées dans la convention de Stockholm et la convention de Rotterdam, ou seulement en cas d'urgence ou dans des circonstances exceptionnelles (par exemple si l'entreprise a une dérogation pour les pesticides du FSC).</p> <p>Ⓟ [0,5 point] <b>Partiel</b> : L'entreprise a un plan avec échéance pour atteindre l'objectif de zéro utilisation de ces substances chimiques ; ou l'entreprise ne mentionne qu'une seule des deux conventions.</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : Non, ou seulement une affirmation vague sans plan de sortie de l'utilisation de ces substances chimiques ni échéance.</p>
83	Approche de lutte intégrée contre les ravageurs (LIR)	<p><b>Non applicable si l'entreprise fait uniquement de la transformation ou du négoce.</b></p> <p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : L'entreprise a clairement adopté une approche de lutte intégrée contre les parasites (affirmation claire quant à l'utilisation de cette approche, ou preuve de l'usage de méthodes naturelles de lutte contre les parasites, ou données montrant la réduction de l'usage d'engrais chimiques, etc.).</p> <p>Ⓟ [0,5 point] <b>Partiel</b> : Mentionne l'approche de lutte intégrée contre les parasites, mais il n'est pas clair si l'entreprise la met effectivement en oeuvre ; décrit simplement ce qu'est l'approche de lutte intégrée contre les parasites.</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : Ne répond pas aux critères de cet indicateur.</p>
84	Utilisation de substances chimiques par ha ou liste des substances chimiques utilisées	<p><b>Non applicable si l'entreprise fait uniquement de la transformation ou du négoce.</b></p> <p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : Usage de substances chimiques par hectare publié (par exemple, usage des engrais ou niveaux de toxicité) ; ou liste des substances chimiques utilisées publiée pour l'ensemble des activités bois et pâte à papier.</p> <p>Ⓟ [0,5 point] <b>Partiel</b> : Les informations publiées ne couvrent qu'une partie des activités de l'entreprise ; ou ce à quoi les chiffres publiés font référence n'est pas clair.</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : Pas d'informations publiées ; ou l'information date de plus de cinq ans.</p>



## Droits des communautés, droits fonciers et droit du travail

ID	Indicateur	Critères d'évaluation
85	Engagement en faveur des droits de l'homme (faisant référence à la Déclaration des Nations Unies sur les Droits de l'Homme ou aux Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme des Nations Unies)	<p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : L'entreprise s'engage à respecter la Déclaration des Nations Unies sur les Droits de l'Homme ou les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme des Nations Unies (également appelés Principes Directeurs Ruggie « Protéger, respecter et remédier ») ; ou s'engage à respecter les principes des droits de l'homme par son adhésion au Global Compact de l'ONU.</p> <p>Ⓜ [0,5 point] <b>Partiel</b> : S'engage à respecter les droits de l'homme, mais ne fait pas référence à la Déclaration des droits de l'homme des Nations Unies ou équivalent ; ou l'entreprise s'engage en faveur des droits de l'homme uniquement vis-à-vis de ses employés.</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : Ne répond pas aux critères de cet indicateur.</p>
86	L'engagement en faveur des droits humains s'applique à tout l'approvisionnement	<p><b>Non applicable si l'entreprise n'a pas de fournisseurs (dont fournisseurs indépendants et exploitants sous contrats)</b></p> <p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : L'engagement s'applique aux programmes de fournisseurs sous contrat et aux fournisseurs indépendants (si l'entreprise a les deux). Un maximum de 0,5 point est attribué si la politique de l'entreprise en faveur des droits de l'homme ne répond que partiellement aux exigences indiquées dans l'indicateur ci-dessus (82).</p> <p>Ⓜ [0,5 point] <b>Partiel</b> : L'engagement ne s'applique qu'aux fournisseurs sous contrat ou qu'aux fournisseurs indépendants (si l'entreprise a les deux). Aucun point n'est attribué si la politique de l'entreprise en faveur des droits de l'homme ne répond que partiellement aux exigences indiquées dans l'indicateur ci-dessus (82).</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : Ne répond pas aux critères de cet indicateur.</p>
87	Engagement à respecter les droits des communautés locales et autochtones	<p><b>Si l'entreprise fait uniquement du négoce, évaluer l'approvisionnement.</b></p> <p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : L'entreprise s'engage à respecter la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones ou la Convention de l'OIT sur les peuples indigènes et tribaux (no 169).</p> <p>Ⓜ [0,5 point] <b>Partiel</b> : L'entreprise s'engage à respecter les droits des communautés locales et / ou des peuples autochtones, mais ne mentionne pas la Déclaration des Nations Unies / l'OIT ; ou ne mentionne que les droits des communautés locales et peuples autochtones en ce qui concerne le régime foncier ou le CLIP.</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : Ne répond pas aux critères de cet indicateur.</p>
88	Engagement à respecter les droits fonciers légaux et coutumiers	<p><b>Si l'entreprise fait uniquement du négoce, évaluer l'approvisionnement.</b></p> <p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : L'entreprise a un engagement à respecter les droits fonciers légaux et coutumiers (ou traditionnels) ; ou engagement à respecter les droits de propriété et les droits d'accès/d'usage aux terres.</p> <p>Ⓜ [0,5 point] <b>Partiel</b> : L'entreprise s'engage seulement à respecter les droits coutumiers/traditionnels ; ou seulement pour les droits légaux ; ou ne mentionne ces droits qu'en relation au CLIP.</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : Ne mentionne que les droits de propriété foncière.</p> <p><b>N.B.</b> : L'engagement en faveur des droits légaux et coutumiers peut ne pas se trouver au même endroit.</p>

89	Engagement en faveur du consentement libre, informé et préalable (CLIP)	<p><b>Si l'entreprise fait uniquement de la transformation ou du négoce, évaluer l'approvisionnement.</b></p> <p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : L'entreprise a un engagement à respecter le Consentement Libre Informé Préalable (CLIP).</p> <p>Ⓜ [0,5 point] <b>Partiel</b> : L'engagement ne couvre manifestement pas toutes les activités de l'entreprise (par exemple, ne concerne qu'un pays ou n'est mentionné que dans un seul rapport d'audit).</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : Ne répond pas aux critères de cet indicateur.</p>
90	L'engagement en faveur du CLIP s'applique aux fournisseurs indépendants	<p><b>Non applicable si l'entreprise fait uniquement de la transformation ou du négoce ou n'a pas de fournisseurs indépendants.</b></p> <p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : L'engagement à respecter le CLIP s'applique aux fournisseurs indépendants ou à tous les fournisseurs.</p> <p>Ⓜ [0,5 point] <b>Partiel</b> : Si l'entreprise a seulement un engagement partiel pour l'indicateur ci-dessus ou un engagement peu clair.</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : Ne répond pas aux critères de cet indicateur.</p>
91	Détails du processus de consentement libre, informé et préalable (CLIP) accessibles	<p><b>Non applicable si l'entreprise fait uniquement de la transformation ou du négoce.</b></p> <p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : Un organigramme ou une liste d'étapes sont disponibles ou bien une méthodologie décrit en détail comment le CLIP est mise en œuvre.</p> <p>Ⓜ [0,5 point] <b>Partiel</b> : Un processus est disponible mais n'est pas très détaillé, ou seulement une étude de cas sur la mise en œuvre du CLIP.</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : Les rapports d'évaluation HCS incluent des résumés CLIP, HVC et EISE.</p> <p><b>Source externes</b> : Site internet HSC Approach <a href="http://highcarbonstock.org/registered-hcsa-assessments/">http://highcarbonstock.org/registered-hcsa-assessments/</a>, autres sites internet d'ONG / de consultants (par exemple, TFT, Daemeter).</p>
92	Exemple de prévention des conflits par le dialogue avec les parties prenantes locales	<p><b>Non applicable si l'entreprise fait uniquement du négoce.</b></p> <p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : S'il existe plusieurs exemples / preuves d'activités de dialogue avec les parties prenantes locales au-delà du CLIP (par exemple, employés responsables des activités de dialogue, permanences régulières).</p> <p>Ⓜ [0,5 point] <b>Partiel</b> : L'entreprise ne mentionne qu'un seul exemple d'activités de dialogue avec les parties prenantes locales.</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : Ne répond pas aux critères de cet indicateur.</p>
93	Détails des procédures utilisées pour résoudre les conflits fonciers	<p><b>Non applicable si l'entreprise fait uniquement de la transformation ou du négoce.</b></p> <p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : L'entreprise affirme qu'elle a des procédures en place pour résoudre les conflits fonciers.</p> <p>Ⓜ [0,5 point] <b>Partiel</b> : L'entreprise affirme qu'elle a des procédures en place pour résoudre les conflits fonciers mais donne très peu de détails ; ou l'entreprise affirme qu'elle a des procédures en place résoudre des conflits, mais il n'est pas clair si celles-ci couvrent les conflits fonciers.</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : Ne répond pas aux critères de cet indicateur.</p>
94	Engagement à soutenir l'inclusion des femmes dans toutes les activités de foresterie, notamment en proposant des réponses aux obstacles qu'elles rencontrent	<p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : Engagement en faveur de l'inclusion des femmes dans toutes les activités de foresterie, notamment en s'attaquant aux obstacles rencontrés, tels que l'accès et le contrôle des ressources forestières, la terre, la technologie, les ressources financières, la formation et l'information.</p> <p>Ⓜ [0,5 point] <b>Partiel</b> : Engagement, mais aucun détail sur le type de soutien fourni ; ou l'engagement ne couvre manifestement pas toutes les activités (par exemple, ne couvre qu'un pays ou un seul rapport d'audit), ou détails sur le soutien fourni mais pas d'engagement.</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : Ne répond pas aux critères de cet indicateur.</p>

95	Engagement à fournir des services et des installations essentiels aux communautés locales	<p><b>Non applicable si l'entreprise fait uniquement du négoce.</b></p> <p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : L'entreprise a un engagement à fournir des services et des installations communautaires essentiels. L'entreprise fournit au moins un exemple de la manière dont des installations et / ou des services ont été fournis aux communautés.</p> <p>Ⓟ [0,5 point] <b>Partiel</b> : L'entreprise a un engagement, mais pas d'exemples ; ou des exemples, mais aucun engagement. L'engagement ne concerne manifestement que les employés de l'entreprise.</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : Ne répond pas aux critères de cet indicateur.</p> <p><b>N.B.</b> : Exemples d'installations et de services communautaires : écoles construites et / ou entretenues ; centres médicaux construits et / ou entretenus ; accès aux vaccins et aux médicaments ; accès à de l'eau propre et potable ; accès à l'électricité ; logements fournis et / ou entretenus ; autres bâtiments fournis, en accord avec les communautés locales.</p>
96	L'entreprise a publié des documents juridiques valides concernant les droits des populations (« Population rights ») sur l'Open Timber Portal (au moment des évaluations SPOTT)	<p><b>Non applicable si l'entreprise n'exerce pas ses activités en République du Congo, au Cameroun ou en RDC, ou si l'entreprise fait uniquement de la transformation ou du négoce.</b></p> <p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : Score de l'entreprise &gt; 50% dans la catégorie « Population rights » sur OTP.</p> <p>Ⓟ [0,5 point] <b>Partiel</b> : Score de l'entreprise &gt; 25% dans la catégorie « Population rights » sur OTP.</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : Score de l'entreprise &lt; 25% dans la catégorie « Population rights » sur OTP.</p>
97	Engagement à respecter les droits de tous les travailleurs	<p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : Engagement à respecter les droits des travailleurs ou le droit du travail précisant que l'engagement s'étend tous les travailleurs, qu'ils soient directs, indirects, migrants, temporaires, intérimaires, saisonniers, etc.</p> <p>Ⓟ [0,5 point] <b>Partiel</b> : L'entreprise ne mentionne que les droits des travailleurs sans préciser la portée de l'engagement (c'est-à-dire s'il couvre tous les types d'employés).</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : Ne répond pas aux critères de cet indicateur.</p>
98	Mention des conventions fondamentales de l'OIT	<p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : L'entreprise fait référence à toutes les conventions fondamentales de l'OIT et indique son engagement à les respecter toutes ; fait référence au numéro des conventions ; ou en se référant au même langage que le titre des conventions (par exemple « liberté d'association ») ; ou déclare s'engager à respecter la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail ; ou s'engage à respecter les principes du travail libre et équitable (Free and Fair Labour Principles).</p> <p>Ⓟ [0,5 point] <b>Partiel</b> : Fait référence à au moins quatre conventions de l'OIT.</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : Fait référence à moins de quatre conventions de l'OIT.</p> <p><b>N.B.</b> : Les huit conventions fondamentales de l'OIT sont : liberté syndicale (n° 87) ; Droit d'organisation et de négociation collective (n° 98) ; Pas de travail forcé (n° 29 et n° 105) ; Âge minimum (n° 138) ; Les pires formes de travail des enfants (n° 182) ; Égalité de rémunération (n° 100) ; Pas de discrimination (n° 111).</p>
99	Engagement à éliminer les discriminations liées au genre à l'embauche et sur le lieu de travail	<p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : L'entreprise a un engagement à prévenir la discrimination fondée sur le genre dans le cadre de l'embauche et / ou sur le lieu de travail.</p> <p>Ⓟ [0,5 point] <b>Partiel</b> : L'engagement ne couvre évidemment pas tous les employés ou toutes les activités (par exemple, ne couvre qu'un pays ou mentionné que dans un rapport d'audit).</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : Ne répond pas aux critères de cet indicateur.</p>

100	L'entreprise a publié des documents juridiques valides concernant le droit du travail (« Labor regulations ») sur l'Open Timber Portal (au moment des évaluations SPOTT)	<p><b>Non applicable si l'entreprise n'exerce pas ses activités en République du Congo, au Cameroun ou en RDC, ou si l'entreprise fait uniquement de la transformation ou du négoce.</b></p> <p>✔ [1 point] Oui : Score de l'entreprise &gt; 50% dans la catégorie « Labor regulations » sur OTP.</p> <p>Ⓟ [0,5 point] Partiel : Score de l'entreprise &gt; 25% dans la catégorie « Labor regulations » sur OTP.</p> <p>✘ [0 point] Non : Score de l'entreprise &lt; 25% dans la catégorie « Labor regulations » sur OTP.</p>
101	Pourcentage ou nombre d'employés intérimaires	<p><b>Non applicable si l'entreprise ne fait que du négoce ou n'a pas d'employés intérimaires.</b></p> <p>✔ [1 point] Oui : L'information fournie est pour toutes les activités ou pour les activités liées à la production de bois et de pâte à papier, si spécifié. Il peut aussi être fait mention d'employés occasionnels, contractuels ou saisonniers.</p> <p>Ⓟ [0,5 point] Partiel : Information datant de plus de deux ans.</p> <p>✘ [0 point] Non : Ne répond pas aux critères de cet indicateur.</p>
102	Pourcentage ou nombre de femmes employées	<p>✔ [1 point] Oui : L'information fournie est pour toutes les activités ou pour les activités liées à la production de bois et de pâte à papier, si spécifié.</p> <p>Ⓟ [0,5 point] Partiel : Information datant de plus de deux ans ; ou ne couvrant manifestement pas tous les employés (par exemple, ils ne sont déclarés que pour les activités dans un pays) ; ou si le chiffre est difficile à calculer en utilisant les données disponibles (par exemple, pas une simple addition ou soustraction de chiffres clairement liés).</p> <p>✘ [0 point] Non : Information non rapportée ou datant de plus de cinq ans ou non datée.</p>
103	L'entreprises paie le salaire minimum	<p>✔ [1 point] Oui : L'entreprise publie des informations confirmant que tous les travailleurs touchent le salaire minimum (par exemple, en utilisant un ratio du salaire d'entrée de base par rapport au salaire minimum local, conformément aux rapports GRI).</p> <p>Ⓟ [0,5 point] Partiel : Selon l'entreprise, un salaire minimum est versé à tous les travailleurs mais aucune preuve n'est fournie ; si le salaire minimum public est payé ou que le salaire minimum légal est payé, mais cela n'est pas payé à tous les travailleurs (par exemple, les travailleurs temporaires rémunérés moins) ; ou l'engagement et la preuve ne couvrent qu'une partie des activités de l'entreprise ; ou informations datant de plus de deux ans.</p> <p>✘ [0 point] Non : Information non rapportée ou datant de plus de cinq ans ou non datée.</p>
104	Publication des niveaux de salaire versés aux employés hommes et femmes respectivement	<p><b>Indiquer le chiffre dans le champ dédié.</b></p> <p>✔ [1 point] Oui : L'entreprise présente le salaire par genre (par exemple, le ratio du salaire de base et / ou de la rémunération des femmes par rapport aux hommes, conformément au rapport GRI).</p> <p>Ⓟ [0,5 point] Partiel : En cas de doute ce que représentent les informations fournies ; ou bien elles ne couvrent manifestement pas tous les employés (par exemple, ne sont déclarées que pour les activités dans un pays ou ne comprennent pas les employés temporaires) ; ou des informations de plus de deux ans.</p> <p>✘ [0 point] Non : Information non rapportée ou datant de plus de cinq ans ou non datée.</p>

105	Engagement à tenir compte de la santé et de la sécurité au travail (en faisant référence aux directives de l'OIT sur la sécurité et santé dans les travaux forestiers)	<p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : L'entreprise a un engagement concernant la santé et de la sécurité au travail ou similaire pour tous les travailleurs et se référant aux Recueil de directives pratiques sur la sécurité et la santé dans les travaux forestiers du BIT / OIT. Les commerçants n'ont pas besoin de se référer au recueil du BIT / OIT pour avoir un point complet.</p> <p>🟡 [0,5 point] <b>Partiel</b> : L'engagement ne couvre pas tous les employés ; ou ne fait pas référence au Recueil de directives pratiques sur la sécurité et la santé dans les travaux forestiers du BIT / OIT.</p> <p>✖ [0 point] <b>Non</b> : Ne répond pas aux critères de cet indicateur.</p>
106	Temps perdu en raison d'accidents du travail	<p><b>Non applicable si l'entreprise est un négociant sans possession physique des produits. Noter le nombre et préciser l'unité de mesure.</b></p> <p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : L'information fournie couvre l'ensemble de l'entreprise ou les activités liées à la production de bois et / ou la pâte à papier (à savoir, les UFA, les installations de traitement, etc.). Les mesures acceptables comprennent le taux d'accidents avec perte de temps, le nombre de jours perdus, la fréquence des accidents ou tout autre équivalent.</p> <p>🟡 [0,5 point] <b>Partiel</b> : En cas de doute sur le lien entre les données fournies ; ou des données de plus de deux ans ; ou les données ne couvrent manifestement pas tous les employés (par exemple, elles ne sont rapportées que pour les opérations effectuées dans un pays).</p> <p>✖ [0 point] <b>Non</b> : Information non rapportée ou datant de plus de cinq ans ou non datée ou ne couvrant pas les activités de foresterie.</p>
107	Nombre de décès suite à des accidents du travail	<p><b>Non applicable si l'entreprise est un négociant sans possession physique des produits.</b></p> <p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : Le nombre publié est valable pour toute l'entreprise ou pour les activités de production de bois et de pâte à papier (UFA, installations de traitement, etc.).</p> <p>🟡 [0,5 point] <b>Partiel</b> : En cas de doute sur ce à quoi se rapporte les informations fournies ; ou informations datant de plus de deux ans ; ou ne couvrant manifestement pas tous les employés (par exemple, déclarées que pour des activités dans un pays ou ne comprenant pas les employés temporaires).</p> <p>✖ [0 point] <b>Non</b> : Information non rapportée ou datant de plus de cinq ans ou non datée ou ne couvrant pas les activités liées au bois et / ou la pâte à papier (par exemple, seulement pour l'hévéa).</p>
108	Fourniture d'équipements de protection individuelle et formation sur les pesticides	<p><b>Non applicable si l'entreprise est un négociant sans possession physique des produits.</b></p> <p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : L'entreprise publie des informations confirmant qu'elle fournit équipement de protection individuel (EPI) et formation associée à tous les employés participant aux activités liées à la production de bois et de pâte à papier ou aux activités commerciales.</p> <p>🟡 [0,5 point] <b>Partiel</b> : Informations disponibles uniquement sur l'EPI ou sur la formation ; ou bien les informations ne couvrent manifestement pas tous les employés (par exemple, ne sont déclarées que pour les activités dans un pays ou ne comprennent pas les employés temporaires) ; ou des informations datant de plus de deux ans.</p> <p>✖ [0 point] <b>Non</b> : Aucune preuve ou information datant de plus de cinq ans, ou information non datée.</p>



## Normes et certifications

ID	Indicateur	Critères d'évaluation
109	Engagement assorti d'une échéance à atteindre 100% de vérification de la légalité des UFA par des tierces parties (ou objectif déjà atteint)	<p><b>Non applicable si l'entreprise fait uniquement de la transformation ou du négoce.</b></p> <p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : Si l'objectif est dans les 10 ans ou a été déjà atteint.</p> <p>Ⓜ [0,5 point] <b>Partiel</b> : Engagement d'augmenter le pourcentage d'UFA dont la légalité a été vérifiée par une tierce partie, mais pourcentage inférieur à 100% ; ou si l'objectif est déjà atteint mais le système de vérification utilisé n'est pas spécifié. Un tel objectif doit être fixé dans les 10 ans et ne pas être déjà atteint pour être pris en compte.</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : Objectif fixé à plus de 10 ans ou pas d'objectifs.</p> <p><b>N.B.</b> : Exemples de systèmes de vérification de la légalité : FSC, PEFC, SVLK, Rainforest Alliance Timber Legality Verification, NEPCon LegalSource, ou autres standards de gestion forestière durable qui incluent la vérification de la légalité.</p>
110	Engagement assorti d'une échéance visant à ne s'approvisionner que de bois / fibre de bois dont la légalité est vérifiée par des tierces parties	<p><b>Non applicable si l'entreprise fait uniquement de l'exploitation ou n'a pas de fournisseurs indépendants ou d'exploitants sous contrats.</b></p> <p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : Si l'objectif est dans les 10 ans ou a déjà été atteint.</p> <p>Ⓜ [0,5 point] <b>Partiel</b> : Engagement à augmenter le pourcentage de son approvisionnement en bois / fibre de bois dont la légalité est vérifiée par des tierces parties, mais pourcentage inférieur à 100% ; ou si l'objectif est déjà atteint mais le système de vérification utilisé n'est pas spécifié. Un tel objectif doit être fixé dans les 10 ans et ne pas être déjà atteint pour être pris en compte.</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : Objectif fixé à plus de 10 ans ou pas d'objectifs.</p> <p><b>N.B.</b> : Exemples de systèmes de vérification de la légalité : FSC, PEFC, SVLK, Rainforest Alliance Timber Legality Verification, NEPCon LegalSource, ou autres standards de gestion forestière durable qui incluent la vérification de la légalité.</p>
111	Pourcentage des superficies (ha) dont la légalité est vérifiée par des tierces parties	<p><b>Non applicable si l'entreprise fait uniquement de la transformation ou du négoce.</b></p> <p>L'indicateur tient compte de la superficie des activités directement contrôlées par l'entreprise (sont exclus les fournisseurs indépendants ou sous contrat). Les points sont obtenus en fonction du pourcentage de la superficie dont la légalité est vérifiée de manière obligatoire (par exemple SVLK) ou volontaire (par exemple Rainforest Alliance Timber Legality Verification, NEPCon LegalSource) par une tierce partie. Cela inclut le pourcentage certifié FSC ou PEFC (ou d'autres standards de vérification de la légalité).</p> <p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : 75%-100%.</p> <p>Ⓜ [0,5 point] <b>Partiel</b> : 50%-74%.</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : 0-49% ; ou non vérifié par une tierce partie ; seule la VLO (Verification Legal Origin) est publiée ; ou si le système de vérification utilisé n'est pas spécifié ; ou information non publiée en termes de pourcentage de la superficie ; ou le pourcentage ne peut pas être calculé de manière juste en utilisant les données disponibles ; ou les chiffres ont plus de cinq ans.</p> <p><b>N.B.</b> : Si plusieurs programmes de contrats avec les producteurs : utiliser la somme s'il les données sont clairement exclusives ; ou utiliser la donnée la plus grande s'il n'est pas clair si les programmes se recoupent ou non.</p>

112	Pourcentage de tout le bois / fibre de bois transformé ou commercialisé dont la légalité est vérifiée par des tierces parties	<p><b>Non applicable si l'entreprise est uniquement un producteur ou n'a pas de fournisseurs indépendants ou d'exploitants sous contrats.</b></p> <p>Les points sont obtenus en fonction du pourcentage de l'approvisionnement dont la légalité est vérifiée de manière obligatoire (par exemple SVLK) ou volontaire (par exemple Rainforest Alliance Timber Legality Verification, NEPCON LegalSource) par une tierce partie. Cela inclut le pourcentage certifié FSC ou PEFC (ou d'autres standards de vérification de la légalité).</p> <p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : 75%-100%.</p> <p>🟡 [0,5 point] <b>Partiel</b> : 50%-74%.</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : 0-49% ; ou non vérifié par une tierce partie ; ou seule la VLO (Verification Legal Origin) est publiée ; le système de vérification utilisé n'est pas spécifié ; ou information non publiée en termes de pourcentage de l'approvisionnement en bois / fibre de bois ; ou le pourcentage ne peut pas être calculé de manière juste en utilisant les données disponibles ; ou les chiffres ont plus de cinq ans.</p> <p><b>N.B.</b> : Si plusieurs programmes de contrats avec les producteurs : utiliser la somme s'il les données sont clairement exclusives ; ou utiliser la donnée la plus grande s'il n'est pas clair si les programmes se recoupent ou non.</p>
113	Engagement assorti d'une échéance visant à atteindre 100% de certification des UFA (ou objectif déjà atteint)	<p><b>Non applicable si l'entreprise fait uniquement de la transformation ou du négoce.</b></p> <p>L'objectif peut se référer à l'ensemble des UFA directement contrôlées par l'entreprise ou à toutes celles qui sont éligibles à la certification FSC FM (limite de 1994).</p> <p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : Si l'objectif est dans les 10 ans ou a déjà été atteint.</p> <p>🟡 [0,5 point] <b>Partiel</b> : Engagement à augmenter la certification FSC FM des UFA, mais pourcentage inférieur à 100%. Un tel objectif doit être fixé dans les 10 ans et ne pas être déjà atteint pour être pris en compte.</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : Objectif fixé à plus de 10 ans.</p>
114	Engagement assorti d'une échéance visant à ne s'approvisionner que de bois / fibre de bois certifié FSC Controlled Wood	<p><b>Non applicable si l'entreprise fait uniquement de l'exploitation ou n'a pas de fournisseurs indépendants ou d'exploitants sous contrats.</b></p> <p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : Engagement à ne s'approvisionner que de bois / fibre de bois qui respecte les normes FSC Controlled Wood (ou mention de l'ensemble des critères). Le point est donné automatiquement si tout l'approvisionnement en bois / fibre de bois est certifié FSC (cf. indicateur 117).</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : Ne répond pas aux critères de cet indicateur.</p> <p><b>N.B.</b> : Les produits certifiés PEFC ne sont pour le moment pas considérés comme répondant aux critères FSC Controlled Wood. Catégories FSC des produits non acceptables : récolté illégalement ; récolté en violation des droits traditionnels et civils ; récoltés dans des forêts à haute valeur de conservation menacées par les activités de gestion ; récoltés à partir de forêts converties en plantations ou à des usages non forestiers ; bois provenant de forêts dans lesquelles des arbres génétiquement modifiés sont plantés.</p>
115	Pourcentage des superficies (ha) certifiées FSC FM	<p><b>Non applicable si l'entreprise fait uniquement de la transformation ou du négoce.</b></p> <p>Indiquer le pourcentage publié ou diviser la superficie totale certifiée FSC FM par la superficie totale des activités directement contrôlées par l'entreprise (utiliser des données issues de la même source). L'indicateur tient compte de la superficie des activités directement contrôlées par l'entreprise (sont exclus les fournisseurs indépendants ou sous contrat). Les points sont obtenus en fonction du pourcentage de superficies certifiées :</p> <p>✔ [2 points] <b>Oui</b> : 75%-100.</p> <p>🟡 [1,5 point] <b>Partiel</b> : 50%-74%.</p> <p>🟡 [1 point] <b>Partiel</b> : 25%-49%.</p> <p>🟡 [0,5 point] <b>Partiel</b> : 1%-24%, ou les données publiées datent de plus de deux ans.</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : 0% ; ou pas de données publiées ; ou les données ont plus de cinq ans ; ou le pourcentage ne peut pas être calculé de manière juste en utilisant les données disponibles ; ou il n'est pas clair si les données publiées se réfèrent seulement aux activités directement contrôlées par l'entreprise ou incluent également celles de ses fournisseurs.</p>

116	Pourcentage de l'approvisionnement en bois / fibre de bois obtenu auprès de fournisseurs indépendants et exploitants sous contrats qui est certifié FSC FM	<p><b>Non applicable si l'entreprise fait uniquement de l'exploitation ou n'a pas de fournisseurs indépendants ou d'exploitants sous contrats.</b></p> <p>Indiquer le pourcentage publié ou diviser la quantité certifiée par la quantité totale d'approvisionnement en bois et fibres de bois. Sont acceptées les certifications 100% FSC FM et FSC Mix. Les points sont obtenus en fonction du pourcentage :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✔ [2 points] Oui : 75%-100%.</li> <li>Ⓟ [1,5 point] Partiel : 50%-74%.</li> <li>Ⓟ [1 point] Partiel : 25%-49%.</li> <li>Ⓟ [0,5 point] Partiel : 1%-24%, ou les données publiées datent de plus de deux ans.</li> <li>✘ [0 point] Non : 0% ; ou pas de données publiées ; ou les données ont plus de cinq ans ; ou le pourcentage ne peut pas être calculé de manière juste en utilisant les données disponibles.</li> </ul>
117	Pourcentage de tout l'approvisionnement en bois / fibre de bois transformé ou commercialisé qui est certifié FSC (au delà de 75%)	<p><b>Non applicable si l'entreprise fait uniquement de l'exploitation ou n'a pas de fournisseurs indépendants ou d'exploitants sous contrats.</b></p> <p>Diviser le volume total géré / commercialisé / transformé chaque année qui est certifié FSC par le volume total géré / commercialisé / transformé chaque année. Les points sont obtenus en fonction du pourcentage :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✔ [2 points] Oui : 75%-100%.</li> <li>Ⓟ [1,5 point] Partiel : 50%-74%.</li> <li>Ⓟ [1 point] Partiel : 25%-49%.</li> <li>Ⓟ [0,5 point] Partiel : 1%-24%.</li> <li>✘ [0 point] Non : 0%.</li> </ul>
118	Pourcentage des superficies (ha) certifiées PEFC (excluant les superficies certifiées FSC FM)	<p><b>Non applicable si l'entreprise fait uniquement de la transformation ou du négoce ; ou n'opère pas dans un pays où s'appliquent des normes PEFC ; ou a 100% de sa superficie certifiée FSC ; ou a un plan avec échéance d'atteindre 100% de certification FSC.</b> L'indicateur tient compte de la superficie des activités directement contrôlées par l'entreprise (sont exclus les fournisseurs indépendants ou sous contrat). Les points sont obtenus en fonction du pourcentage de superficies non-certifiées FSC, qui sont certifiées selon des normes SFM reconnus par le PEFC :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✔ [2 points] Oui : 75%-100%.</li> <li>Ⓟ [1,5 point] Partiel : 50%-74%.</li> <li>Ⓟ [1 point] Partiel : 25%-49%.</li> <li>Ⓟ [0,5 point] Partiel : 1%-24%, ou les données publiées datent de plus de deux ans.</li> <li>✘ [0 point] Non : 0% ; ou pas de données publiées ; ou les données ont plus de cinq ans ; ou le pourcentage ne peut pas être calculé de manière juste en utilisant les données disponibles ; ou il n'est pas clair si les données publiées se réfèrent seulement aux activités directement contrôlées par l'entreprise ou incluent également celles de ses fournisseurs.</li> </ul> <p><b>N.B. :</b> Liste des normes nationales reconnues par le PEFC : <a href="https://www.pefc.org/standards/national-standards/endorsed-national-standards">https://www.pefc.org/standards/national-standards/endorsed-national-standards</a>.</p>



## Petits exploitants et fournisseurs

ID	Indicateur	Critères d'évaluation
119	Programme de soutien aux petits exploitants sous contrats	<p><b>Non applicable si l'entreprise n'a pas de petits exploitants sous contrat ou si l'entreprise ne fait que du négoce.</b></p> <p>✓ [1 point] <b>Oui</b> : L'entreprise a un programme pour soutenir les petits exploitants sous contrats et fournit des détails sur les types de soutien qu'elle leur apporte.</p> <p>Ⓜ [0,5 point] <b>Partiel</b> : A un programme de soutien aux petits exploitants sous contrats.</p> <p>✗ [0 point] <b>Non</b> : Ne répond pas aux critères de cet indicateur.</p> <p><b>N.B.</b> : Exemples d'activités : accroissement du rendement et de la productivité, formation en matière de santé et de sécurité, bonnes pratiques forestières, gestion financière, accès accru aux intrants et aux marchés, développement coopératif, accès au droits foncier, certification, etc.</p>
120	Pourcentage de petits exploitants sous contrats impliqués dans le programme de soutien	<p><b>Non applicable si l'entreprise n'a pas de petits exploitants sous contrat ou si l'entreprise ne fait que du négoce.</b></p> <p>✓ [1 point] <b>Oui</b> : L'entreprise indique clairement le nombre ou le pourcentage de petits exploitants associés.</p> <p>Ⓜ [0,5 point] <b>Partiel</b> : L'entreprise fournit quelques détails sur le nombre de petits exploitants, mais ne rapporte pas combien ont directement bénéficié de l'aide ; ou les chiffres datent de plus de deux ans.</p> <p>✗ [0 point] <b>Non</b> : Pas de données ; données datant de plus de cinq ans ; ou d'une source non datée.</p> <p><b>Source externe</b> : TFT Transparency Hub.</p>
121	Processus mis en oeuvre pour hiérarchiser, évaluer et/ou inciter les fournisseurs à se conformer à la politique et/ou aux exigences légales de l'entreprise	<p><b>Non applicable si l'entreprise n'a pas de fournisseurs indépendants ou d'exploitants sous contrats.</b></p> <p>✓ [1 point] <b>Oui</b> : Les outils ou méthodes que l'entreprise utilise pour hiérarchiser, évaluer et / ou engager les fournisseurs sur la conformité légale ou politique sont décrits (par exemple, évaluations des risques, surveillance, détails du processus d'engagement, etc.).</p> <p>Ⓜ [0,5 point] <b>Partiel</b> : Si les outils décrits ne se concentrent que sur certaines parties des exigences légales ou du respect de certaines politiques internes (par exemple, ne faisant référence qu'au respect des droits de l'homme).</p> <p>✗ [0 point] <b>Non</b> : Ne répond pas aux critères de cet indicateur.</p>
122	L'entreprise applique un système de diligence raisonnée (Due Diligence System)	<p><b>Non applicable si l'entreprise ne fait pas de négoce.</b></p> <p>✓ [1 point] <b>Oui</b> : L'entreprise a un système de diligence raisonnée qui comprend clairement les trois éléments clés d'un tel système : la collecte d'informations, l'évaluation des risques et l'atténuation des risques. Cela peut également inclure des informations sur le champ d'application du système en termes de produits couverts, l'identification des départements et les positions compétentes à l'interne pour la mise en œuvre de la politique et le système de contrôle interne et d'audit.</p> <p>Ⓜ [0,5 point] <b>Partiel</b> : Engagement ou déclaration indiquant que l'entreprise dispose d'un tel système mais détails inexistantes ou limités ; ou le système ne couvre pas les trois éléments clés listés ci-dessus.</p> <p>✗ [0 point] <b>Non</b> : Ne répond pas aux critères de cet indicateur.</p> <p><b>N.B.</b> : L'existence d'un système de diligence raisonnée peut être prouvée par l'appartenance à un système de politique d'achats responsables faisant l'objet d'un suivi (par exemple, via une organisation de contrôle, une fédération professionnelle ou un autre prestataire de services, par exemple Fédération européenne du commerce du bois, Bureau Veritas Certification, NEPCon, Control Union Certifications BV, SGS, Sol Association Woodmark).</p>

123	Critères de suspension ou d'exclusion des fournisseurs	<p><b>Non applicable si l'entreprise n'a pas de fournisseurs (dont fournisseurs indépendants et exploitants sous contrats)</b></p> <p>✓ [1 point] <b>Oui</b> : L'entreprise indique clairement les critères par lesquels les fournisseurs sont exclus, les mesures qui seront prises en cas d'infraction et les délais d'action.</p> <p>✗ [0 point] <b>Non</b> : Ne répond pas aux critères de cet indicateur.</p>
124	Pourcentage de fournisseurs évalués et / ou impliqués sur les questions de conformité aux exigences de l'entreprise	<p><b>Non applicable si l'entreprise n'a pas de fournisseurs (dont fournisseurs indépendants et exploitants sous contrats).</b></p> <p>✓ [1 point] <b>Oui</b> : L'entreprise indique clairement le nombre ou le pourcentage de fournisseurs évalués / engagés.</p> <p>Ⓟ [0,5 point] <b>Partiel</b> : Chiffres peu clairs ; ou les informations ne concernent qu'une partie des activités de l'entreprise (c'est-à-dire un seul pays dans lequel elle opère) ; ou les chiffres datent de plus de deux ans.</p> <p>✗ [0 point] <b>Non</b> : Pas de données ; données datant de plus de cinq ans ; ou source non datée.</p>



## Gouvernance, plaintes et doléances

ID	Indicateur	Critères d'évaluation
125	Engagement à se comporter éthiquement et à interdire la corruption	<p>✓ [1 point] <b>Oui</b> : L'entreprise a un engagement à la fois envers (1) une conduite éthique / juste et (2) une interdiction de la corruption (comme le soudoiment / la subornation et la fraude).</p> <p>Ⓟ [0,5 point] <b>Partiel</b> : N'en mentionne qu'un ; ou il est difficile de savoir si l'engagement couvre à la fois un comportement éthique / juste et l'interdiction de la corruption.</p> <p>✗ [0 point] <b>Non</b> : Ne répond pas aux critères de cet indicateur.</p>
126	L'entreprise a publié des documents juridiques valides concernant son immatriculation (« Legal registration ») sur l'Open Timber Portal (au moment des évaluations SPOTT)	<p><b>Non applicable si l'entreprise n'exerce pas ses activités en République du Congo, au Cameroun ou en RDC, ou si l'entreprise fait uniquement de la transformation ou du négoce.</b></p> <p>✓ [1 point] <b>Oui</b> : Score de l'entreprise &gt; 50% dans la catégorie « Legal registration » sur OTP.</p> <p>Ⓟ [0,5 point] <b>Partiel</b> : Score de l'entreprise &gt; 25% dans la catégorie « Legal registration » sur OTP.</p> <p>✗ [0 point] <b>Non</b> : Score de l'entreprise &lt; 25% dans la catégorie « Legal registration » sur OTP.</p> <p>Source externe : <a href="http://www.opentimberportal.org/operators">http://www.opentimberportal.org/operators</a>.</p>
127	Publication quant à l'approche de l'entreprise vis à vis des questions fiscales et des taxes payées aux gouvernements	<p>✓ [1 point] <b>Oui</b> : L'entreprise a divulgué son approche de gestion en matière d'impôts / de paiements aux gouvernements, une stratégie / politique fiscale a été rendue publique et il existe, au sein d'un organe de gouvernance de l'entreprise ou de sa direction une personne responsable de la stratégie / politique fiscale et de sa mise en oeuvre et révision.</p> <p>Ⓟ [0,5 point] <b>Partiel</b> : L'entreprise n'a divulgué qu'une stratégie fiscale ; ou des informations sur le responsable de ladite stratégie et de son examen ; ou bien la stratégie ne couvre clairement que certaines parties des activités de l'entreprise (par exemple, dans un seul pays ou une seule filiale).</p> <p>✗ [0 point] <b>Non</b> : Ne répond pas aux critères de cet indicateur.</p>

128	L'entreprise a publié des documents juridiques valides concernant ses taxes, frais et redevances (« Taxes, fees and royalties ») sur l'Open Timber Portal (au moment des évaluations SPOTT)	<p><b>Non applicable si l'entreprise n'exerce pas ses activités en République du Congo, au Cameroun ou en RDC, ou si l'entreprise fait uniquement de la transformation ou du négoce.</b></p> <p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : Score de l'entreprise &gt; 50% dans la catégorie « Taxes, fees and royalties » sur OTP.</p> <p>Ⓟ [0,5 point] <b>Partiel</b> : Score de l'entreprise &gt; 25% dans la catégorie « Taxes, fees and royalties » sur OTP.</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : Score de l'entreprise &lt; 25% dans la catégorie « Taxes, fees and royalties » sur OTP.</p> <p>Source externe : <a href="http://www.opentimberportal.org/operators">http://www.opentimberportal.org/operators</a>.</p>
129	Procédure pour les lanceurs d'alerte	<p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : L'entreprise a publié un organigramme ou une description claire des mesures prises, y compris la manière dont les lanceurs d'alerte sont protégés.</p> <p>Ⓟ [0,5 point] <b>Partiel</b> : S'il est seulement déclaré que l'entreprise autorise les lanceurs d'alertes.</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : Ne répond pas aux critères de cet indicateur.</p>
130	Système de réclamations et plaintes propre à l'entreprise et ouvert à toutes les parties prenantes	<p>✔ [1 point] <b>Oui</b> : L'entreprise dispose de son propre système de doléances/plaintes. Celui-ci doit être accessible aux parties prenantes internes et externes.</p> <p>Ⓟ [0,5 point] <b>Partiel</b> : Si un système est seulement mentionné, s'il existe un système de règlement des plaintes, mais pas d'autres détails, ou il s'agit seulement un système pour certaines questions ou en relation avec certaines politiques internes seulement ; ou uniquement accessible aux parties prenantes internes ou externes.</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : Ne répond pas aux critères de cet indicateur.</p>
131	Détails des réclamations divulgués	<p>Détails des doléances/plaintes divulguées, si l'anonymat n'est pas demandé, y compris les détails suivants : date ; problème ; catégorie de plaignant ; les mesures prises ; statut.</p> <p>✔ [2 points] <b>Oui</b> : Tous les détails divulgués.</p> <p>Ⓟ [1 point] <b>Partiel</b> : Trois ou quatre détails.</p> <p>Ⓟ [0,5 point] <b>Partiel</b> : Un ou deux détails.</p> <p>✘ [0 point] <b>Non</b> : Aucune ou seulement un tableau récapitulatif sur le nombre et le type de griefs.</p>